Bulletin d'informations de la ville de Saint-Barthélemy de Vals

Saint-Barth'Infos

www.saint-barthelemy-de-vals.fr

n°9 / février 2015

Imprimerie de la Vallée

IMPRESSION GRAND FORMAT

BANDEROLES • ADHESIFS • AFFICHES • LETTRES DECOUPÉES

26240 ST-VALLIER • 04 75 23 44 32

ARTISAN PEINTRE

Hameau de Villeneuve
65, Route de l'Emeil
26240 St-Barthélemy de Vals

• peinture
• papier peint
• décoration
• pose de revêtement

ARTIGAUD Patrick

04 75 03 29 31
06 77 80 78 20

SARL GACHE

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

NOUVEAU : Photovoltaïque

NEUF - RESTAURATION - TOITURES
PAVÉS - TRAVAUX PUBLICS
26240 SAINT-BARTHÉLEMY DE VALS
Tél. : 04 75 03 24 94 - Domicile : 04 75 23 12 89

Baille Alexis

PLOMBERIE • CHAUFFAGE
SANITAIRE • ZINGUERIE
SOLAIRE • GÉOTHERMIE
AÉROTHERMIE

04 75 23 40 58

1435 rte de chantemerle les blés - 26240 St Barthélemy de Vals

Artisan électricien

Electricité générale Neuf Rénovation
Chauffage VMC Interphone etc.

Daniel COURBY

26240 Saint-Barthélemy de Vals
Tél. : 04 75 03 28 43 - Portable : 06 86 51 11 52

Le Mot du Maire

En ce début d'année 2015, toute l'équipe municipale est au travail afin de rendre la vie des habitantes et habitants de la commune la plus agréable possible.

Le contenu de ce bulletin municipal vous informera des actions déjà effectuées et celles à venir sur la commune :

Le gros chantier de 2015 sera la construction d'un immeuble au centre du village. Cette construction permettra d'offrir la possibilité de location de 6 logements gérés par Habitat Dauphinois, avec au rez de chaussée et un accès pour les personnes à mobilité réduite, les services de La Poste et un ou deux commerces ou activités libérales.

La commune va également continuer à investir dans son réseau d'eaux pluviales et d'eaux usées afin de mettre aux normes les réseaux vieillissants.

La réfection des voiries communales est également un souci constant de la municipalité, même si les coûts engendrés en regard des 80 kilomètres à entretenir sont conséquents.

Je profite de cet éditorial pour remercier toutes les associations du village et leurs membres bénévoles qui œuvrent toute l'année pour animer la commune. A l'heure où le «chacun pour soi» est souvent de mise, il est agréable de constater que dans notre village, des gens s'investissent pour faire vivre nos associations. Celles-ci peuvent compter sur le soutien constant de la municipalité.

Je terminerai mon propos en évoquant les finances locales. Une récente visite du Secrétaire Général de la Préfecture en mairie a permis de constater la bonne santé financière de la commune, ce dont l'équipe a été félicitée.

Malgré la baisse conséquente des aides de l'Etat (moins 8500 euros en 2014, moins 28500 euros en 2015 et jusqu'à moins 40000 euros en 2017), la commune continuera à investir, dans la limite de ce qu'il est possible d'engager financièrement, mais avec à l'esprit, l'idée de faire travailler les entreprises qui en ont bien besoin, afin qu'elles maintiennent un niveau d'emplois correct..

Oui, nous pouvons et nous devons rester optimistes et volontaires !

Tous les élus de Saint Barthélemy de Vals s'associent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2015. Que celle-ci vous apporte, à vous et votre famille, santé et bonheur..

Le maire,

Pierre MONTAGNE

Sommaire

Infos communales 5

Les écoles 16

Les Associations ..... 15 - 17

Comptes rendus

Conseils Municipaux .. 18 - 19

Les Associations ..... 20 - 29

Gîtes et chambres d'hôtes . 31

Etat civil 27

Manifestations 2015 34

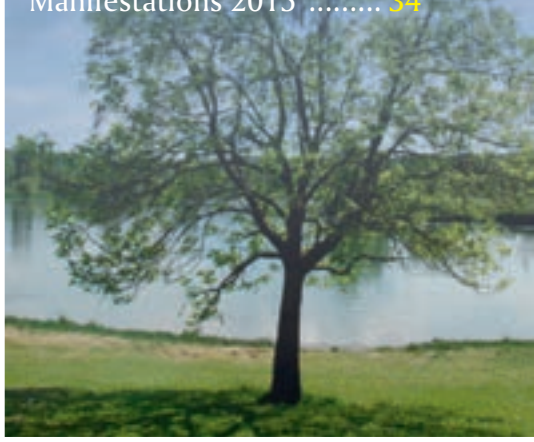

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi, mardi, mercredi, jeudi , vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h. Le Samedi de 10h à 12h
Tél : 04 75 03 22 19 - Fax : 04 75 03 29 16
Email : mairie@saintbarthelemydevals.fr

Attention nouveaux horaires pour l'après midi.

Saint-Barth'Infos

Place Jean de la Fontaine
26240 Saint-Barthélemy-de-Vals
Tél : 04 75 03 22 19 - Fax : 04 75 03 29 16
Contact : mairie@saintbarthelemydevals.fr

Rédaction coordination : Pierre Montagne, Jacky Gribet, Commissin communication, Commission finances, Commission environnement, Commission urbanisme, Commission voirie, Commission associations et culture et le secrétariat.

Crédit photos : Jacky Gribet.

Mise en page - impression : Imprimerie de la Vallée

LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BARTHELEMY DE VALS EST COMPOSE DE 19 ELUS :

Pierre MONTAGNE : MAIRE

Ludwig MONTAGNE : **1er adjoint**, Finances, Relations avec les associations, Sécurité des biens et des personnes, référent commerçants et artisans

Noël GREVE : **2ème adjoint**, Gestion de l'équipe technique, Relations avec les entreprises-suivi des chantiers, voirie, bâtiments communaux travaux référent agriculteurs

Christian ROUCHON : **3ème adjoint**, Urbanisme, Cadre de vie, Gestion de l'équipe technique

Christelle PAPIN : **4ème adjointe**, C.C.A.S., Relations intergénérationnelles

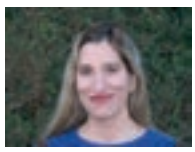

Christelle LOUIS-PEPIN : 5ème adjointe Affaires scolaires, Culture

Robert DEYGAS : **Conseiller Délégué**, Assainissement et Environnement, Gestion des eaux pluviales

Jacky GRIBET : **Conseiller Délégué**, Communication, site internet, bulletin municipal

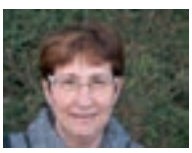

Conception JUNIQUE : Conseillère

Cécile BRUYERE : Conseillère

Jean-Claude MANGANO : Conseiller

Hélène LARMANDE : Conseillère

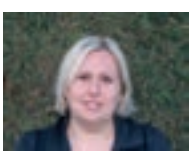

Delphine JUNIQUE : Conseillère

Maxime BLACHON : Conseiller

Maryse MONTALON : Conseillère

Myriam GACHE : Conseillère

Bernard ROYET : Conseiller

Marlène LE DU : Conseillère

Yvan ROZIER : Conseiller

Infos Communales

// Service Technique

L'équipe du service technique au complet de gauche à droite :

David CHAMBERT, Daniel COURMONT, Matthieu MESONA, Cyril MURAT et Noël GREVE adjoint en charge de la gestion de l'équipe technique.

// Voirie

Suite aux inondations, les travaux de voirie de Marnas ont été réalisés après le passage du service des eaux. Celui-ci est intervenu pour rénover la conduite d'eau potable vétuste et la pose d'un poteau incendie.

Pour la sécurité des enfants, le busage du fossé de la place de la Buissonnière a été réalisé.

Une barrière a également été posée au city stade pour la sécurité des enfants.

Plusieurs travaux ont été réalisés dans les écoles notamment avec l'installation de 2 bacs à sable.

A Villeneuve l'éclairage public sera remplacé : les nouveaux lampadaires vont permettre de réaliser de réelles économies d'énergie.

// Environnement

ASSAINISSEMENT
GESTION DES EAUX PLUVIALES

Travaux d'assainissement 2014

- Extension du réseau collectif au village, afin de raccorder les eaux usées de 7 habitations supplémentaires, comprenant les 3 logements rénovés de la cure.
- Mise en conformité du restaurant le «Galauria», concernant le rejet de ses eaux usées qui seront raccordées au réseau collectif.

• Environnement : mise en valeur d'une petite zone humide dans le périmètre du lotissement les Orchidées route de Marnas, afin de protéger ce secteur pour éventuellement le rendre plus attractif.

Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE
Delmonico Dorel

// Urbanisme, cadre de vie

Quelques informations sur les dossiers en cours.

• Le permis de construire concernant le projet immobilier situé rue du Vercors au centre du village a été accordé le 12 décembre 2014. Les travaux vont commencer en 2015.

• Pour 2015, un projet d'embellissement et de sécurisation de la rue du Vercors est à l'étude. La commune s'appuie sur le CFPPA (Centre de formation professionnel et de promotion agricole) de Romans pour mener à bien ce dossier.

• Une étude est en cours pour l'extension du groupe scolaire regroupant toutes les classes élémentaires.

- Ce projet va permettre d'optimiser l'espace et d'apporter plusieurs améliorations:

- Sécurisation des accès avec un réaménagement routier plus adapté à la forte affluence lors de l'entrée et de la sortie des élèves.

- Se conformer aux nouvelles normes, notamment l'accès aux personnes à mobilité réduite.

- Anticipation des besoins futurs.

• Un changement important est prévu au 01 Avril 2015 concernant l'application des droits du sol. Il en ressort que les dossiers d'urbanisme seront dorénavant instruits par la communauté de communes Porte de DrômArdèche en lieu et place des services de la préfecture.

• Voici une information émanant de la Communauté de Communes : un architecte conseil peut intervenir sur notre territoire gratuitement auprès des particuliers. Pour cela, il faut contacter la communauté de Communes Porte de DrômArdèche au 04/75/23/45/65.

// FINANCES

La commune participe au redressement des finances publiques, cette participation se traduit par la baisse de la dotation de l'état (205 000 € en 2013). Cette baisse va se poursuivre jusqu'en 2017. Pour l'année 2014 le budget a été amputé de 8 500 €.

Ce manque à gagner devrait être de l'ordre de 40 000 € en 2017 par rapport à 2013.

Les communes doivent faire face également à des dépenses supplémentaires comme la mise en place des rythmes scolaires, dont le coût est estimé à 30 000 € par an.

Dans ce contexte, où les budgets communaux sont de plus en plus contraints, la commune a lancé différentes actions pour maintenir sa capacité d'investissement.

Des mesures d'économie de fonctionnement ont d'ores et déjà été mises en place pour absorber cette baisse de recettes, comme la suppression de l'éclairage public la nuit (économie de 3 000 € par an), l'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments (5000 € d'économie sur les factures d'énergie).

Cette démarche se poursuivra dans les prochaines années en privilégiant des économies durables avec notamment en 2015 la mise en concurrence des prestataires d'assurance qui va permettre de réaliser 7000 € d'économie, et l'adhésion de la commune à un groupement d'achat de gaz qui regroupe plus de 100 collectivités….

La constitution de la nouvelle communauté de communes Porte de DrômArdéche permet à la commune de ne plus participer au fond de péréquation des ressources communales (10 000 € d'économie) et de bénéficier de la prise en charge de la moitié du coût des temps d'activités périscolaires.

// LE SIRCTOM

Le SIRCTOM poursuit l'installation des conteneurs destinés à recevoir les ordures ménagères.

Ces équipements remplaceront les bacs roulants actuels et permettront de minimiser le coût de la collecte.

Les emplacements prévus sur la commune sont en cours de finalisation (ils devraient être au nombre de 8) et une réunion de présentation sera organisée dès qu'ils auront été validés par la commune en accord avec les services du SIRCTOM.

Les élus du SIRCTOM en charge de ce dossier organisent des réunions publiques qui permettent de répondre aux interrogations des habitants et d'expliquer les conditions d'installation de ces équipements.

Une information sur la date de cette réunion prévue sur Saint Barthélemy de Vals sera donnée en temps utile afin que chacun puisse avoir une bonne connaissance de ce dossier.

// SYTRAD POINT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE VALORISATION DES DECHETS

Le fonctionnement du centre de valorisation des déchets ménagers situé à Combe Jacquet se fait encore en mode dégradé. En effet, suite à l'incendie du bio-filtre en Août 2013, les réparations n'ont toujours pas commencé, les experts des différentes parties impliquées dans ce sinistre n'ayant pas encore fourni leurs conclusions.

Les nuisances olfactives perdurent pour les voisins du site et la qualité du compost proposé par l'exploitant aux agriculteurs, malgré quelques améliorations, ne permet pas de lever l'interdiction d'épandage sur le territoire de la commune, en particulier par rapport aux problèmes d'odeurs encore très présentes lors de la mise en terre de ce compost.

Mais le souci principal actuel tient aux finances du SYTRAD.

Lors du débat d'orientations budgéraires pour le budget 2015, trois simulations ont été présentées aux délégués, celles-ci prévoient entre 20 et 29% d'augmentation de la facture à payer par les structures rattachées au SYTRAD (dont le SIRCTOM, auquel est rattachée la commune)

Pour les habitants du territoire couvert par le SIRCTOM, cela devrait se traduire par une augmentation de 7% en moyenne de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) : pour certains ce sera moins, mais pour d'autres ce sera plus !!!

Il est bon de rappeler que la T.E.O.M. englobe le coût du ramassage des ordures ménagères mais également le coût du traitement de ces ordures ménagères facturé par le SYTRAD en direction du SIRCTOM

Les explications données par le SYTRAD sont les suivantes :

- Barret, Saint Barthélemy de Vals et Etoile sur Rhône) entrainent des coûts non prévus au départ, surtout les dysfonctionnements nombreux des trois centres de valorisation des déchets gérés par le SYTRAD (Beauregard sur Etoile.

- Le centre d'enfouissement de St Sorlin en Valloire va peut-être devoir fermer, ce qui entrainera un surcoût.

- Le coût du traitement des ordures ménagères augmentent régulièrement de 5 à 8% tous les ans.

Chacun appréciera, à l'heure où la recherche d'économies et, en tout cas, la limitation de la hausse des dépenses à la charge des ménages, est le souci constant des élus de la commune.

// REFERENTS DE QUARTIER

L'équipe municipale souhaite être à l'écoute des habitants de la commune, c'est pourquoi des référents de quartier vont être désignés.

Ces personnes auront pour mission de rencontrer les élus référents de leur quartier afin de voir avec eux ce qui peut permettre d'améliorer la vie quotidienne de chacun.

Le territoire de la commune a été divisé en 9 quartiers avec pour chacun d'eux un ou plusieurs élus référents et un ou plusieurs habitants référents.

Cette division, forcément subjective, pourra évoluer si le besoin s'en fait sentir.

DEFINITION DES SECTEURS

1 Saint Victor :

Du croisement RD 500 ➡ Saint Vallier (route de St Victor)

Elu référent : Cécile Bruyère

2 Douevas / Les Bois / Roches qui dansent

Au Sud du VC 21 et le long du RD 163 + le long du VC 26

Elu référent : Ludwig Montagne

3 Grand Marais / Les Loches / Le Pilon

Au sud du CD 112 + au sud du CR 51, à l'est de l'autoroute

Elu référent : Noël Grève

4 Villeneuve

A l'est de l'autoroute jusqu'à la limite de La Motte et de Claveyson

Elus référents : Delphine Junique, Myriam Gache et Maryse Montalon

5 Marnas / Sambey

A l'ouest de l'autoroute + rue du 8 mai 1945 (côté cimetière) + à l'est du VC 12 ➡ CD 112 + chemin de Bourbon

Elus référents : Christian Rouchon et Marlène Ledu

6 Les Orchidées / Clos de la Buissonnière / Le Soleil / Impasse Ste Marie / Chemin de la Farandole / Rue des promeneurs

Elus référents : Hélène Larmande et Maxime Blachon

7 Grand Caire / Les Dames / Les Palaches ➡Bureau de Tabac (route de St Donat + rue du Vercors)

Elus référents : Pierre Montagne et Christelle Louis-Pépin

8 Rue des écoles / Rue des roches qui dansent (➡ intersection rue de la Cancette) / Chemin des acacias / Rue des Creux / Rue des Prés / Impasse des figuiers

Elus référents : Jean-Claude Mangano et Jacky Gribet

9 Rue de la Vallée / Rue de la Cancette / Chemin des Seyvons / Les Sables / Les Rochains / Creux de Laye / Route des roches qui dansent (à partir de la rue de la Cancette) / Lanay / Crochas / Impasse Louis Fourel

Elus référents : Christelle Papin, Conception Junique et Robert Deygas

Une réunion de tous les référents, au cours du premier trimestre 2015, permettra d'échanger sur le rôle attendu de chacun, élus et habitants, avec l'objectif de prendre des initiatives allant dans le sens de l'intérêt général, tout ceci bien entendu dans des limites financières raisonnables

// 8 mai

Le 8 mai, Date fondatrice de l'Europe de la paix

De nombreux habitants se sont joints aux sapeurs-pompiers, aux anciens combattants, aux élus et responsables d'associations pour commémorer la fin de la deuxième guerre mondiale. La cérémonie au monument aux morts fut empreinte de recueillement et de silence. La lecture des noms des habitants morts au combat reste un moment émouvant.

Bernard Royet président de l'ACRDNS (anciens combattants de la résistance Drôme Nord et sympathisants) dans son discours continue à transmettre l'histoire de la résistance aux nouvelles générations. L'Ufac (L'union française des anciens combattants) invite la jeunesse à œuvrer pour «un monde plus solidaire et en paix ». Le maire, Pierre Montagne a lu le message de Kader Arif pour qui « se souvenir est une nécessité. Ce 8 mai 1945 est une date fondatrice de ce magnifique édifice qu'est l'Europe de la paix ». Après le salut aux porte-drapeaux et les sonneries d'usage, tous se sont retrouvés pour le verre de l'amitié.

// 22 août

La cérémonie commémorative d'août 1944 à l'occasion du 70e anniversaire de la libération de notre région a eu lieu le vendredi 22 août à 10h30.

Comme tous les ans, à l'initiative de l'ACRDNS et de son président Bernard Royet, Un dépôt de gerbes et des discours rappelant les sacrifices des résistants de la guerre 39-45 ont eu lieu en présence du maire, d'élus, d'anciens combattants, de sympathisants du secteur et de la population.

Commémoration de la première guerre mondiale

Dans le cadre du centenaire de la mobilisation générale, les cloches de nombreuses églises des villages ont sonné le vendredi 1er août 2014 à 16h.

La commune de Saint-Barthélemy-de-Vals a participé à cette initiative soutenue par l'état. Cette démarche s'inscrit dans le devoir de mémoire qui doit être entretenu auprès de nos concitoyens.

// 11 novembre

M. Le maire Pierre Montagne ainsi que les représentants de la municipalité, les sapeurs-pompiers volontaires, la FNACA, l'ACRDNS, les présidents d'associations, la population se sont retrouvés devant l'école pour célébrer le 96ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et le centenaire du début de la grande guerre. Ces deux défilés ont permis d'exprimer la reconnaissance de la Nation à tous les soldats, mais aussi de rappeler les sacrifices des poilus de 14-18 qui ont combattu, ont souffert et sont morts pour la France.

Place de la victoire au village

Tableau réalisé
par M. BAUDRY
et acquis par la Municipalité.

Place du souvenir au cimetière

// Relations intergénérationnelles

Nous organisons une prochaine soirée, le vendredi 27 février de 19h00 à 21h00 à la salle des fêtes. Venez nombreux ! Vous pouvez apporter vos jeux pour nous les faire découvrir.

La convivialité et la bonne humeur sont les maîtres mots.

Dates des prochaines soirées jeux :

Les vendredis 10 avril et 12 juin 2015 de 19h à 21h.

// Conscrits 2016

De gauche à droite

Les garçons : GARNIER Thibaut, REYNAUD Gabin, PENEL Thadé, VINCENT Matthieu, MERCIER Thomas, FEREYRE Romain. Absent sur la photo REGACHE Quentin.

Les filles : GRIMA Alizée, DESGRANGES Claudie, PERRIN Christie, PAPIN Manon, DUFAUR Cassandra

Les conscrits 2016 vous remercient pour votre accueil et votre générosité durant leur tournée.

// LE REPAS DES SENIORS

Le dimanche 09 novembre, la municipalité et le CCAS ont organisé à la salle des fêtes le traditionnel repas annuel.

Préparé par le chef François Vincent du restaurant Le Galauria, le repas a suivi le thème de la journée, à savoir «le littoral méditerranéen». Les 177 convives ont apprécié les différents plats aux couleurs de la Méditerranée.

L'animation était assurée par Frédérika Couix. Les chansons proposées, toutes bien connues de l'assistance, ont permis à chacun de reprendre en chœur les refrains de la période «âge tendre et tête de bois». Certains ont même eu le courage de pousser la chansonnette avec talent.

Les doyens de l'assemblée, Denise Gache et Valentin Cheval ont reçu des cadeaux mérités, ainsi que la présidente du club des Amis des Roches qui Dansent, Jeanne Carpi. Les dames ont reçu une rose et les messieurs des chocolats.

Comme chaque année, les conscrits ont aidé au service du repas, habitude très appréciée par les Séniors et souligné par le maire comme une initiative rare et fort sympathique. La dégustation de la pogne fournie par les nouveaux boulangers du village, Mr et Mme Fustier, a terminé cette sympathique journée et chacun s'est dit : à l'année prochaine!

// LES CLASSES EN 4

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la journée festive des «classes en 4».

Ce qui a permis aux quelques 85 classards de se retrouver et de participer tout d'abord au défilé en partant de la Place de la Liberté jusqu'à l'Eglise et la Mairie pour les éternelles photos souvenirs.

La farandole s'est ensuite poursuivie vers la salle des fêtes.

Après l'apéritif en plein air offert par les classards,

tout le monde s'est mis à table de bon coeur.

La Sono Flash Night Animation s'est chargée d'animer l'après-midi. La journée s'est déroulée dans une ambiance amicale et conviviale.

// Les Commerçants

NOUVEAU

CABINET D'OSTÉOPATHIE

Depuis le 17 mars Mme Trifin Guyomarc'h s'est installée sur notre commune.

Diplômée de l'Institut de Thérapies Informationnelles à Paris, elle pratique la méthode Poyet, technique issue de l'ostéopathie. La Méthode Poyet est une méthode douce, sans manipulation structurelle, et consiste à rétablir la qualité des micro-mouvements de l'organisme.

Pour plus d'informations :
www.snepp.fr/index.php?page=en-savoir-plus

Les séances sont d'une durée d'environ 45 minutes, et s'adressent à tout le monde. Elle reçoit sur rendez-vous au 09 72 45 21 75 à l'adresse suivante : 17, rue de la vallée à St Barthélemy-de-Vals. (A coté du service technique de la mairie).

N'hésitez pas à la contacter pour plus d'informations.

NOUVEAU

BOULANGER

Jean-Marie et Béatrice Fustier et leur fils Johan sont venus s'installer dans notre village. Ils ont repris la boulangerie qui a ré-ouvert le 26 août 2014 après un mois de gros travaux auxquels Jean-Marie a vraiment mis la main à la pâte.

Le magasin a été agrandi et complètement réaménagé : un labo sandwich, un labo pâtisserie, un labo fournil, un four électrique et enfin un espace mange-debout. Tous ces travaux et investissements ont pu être réalisés grâce aussi à un prêt d'honneur initiative à taux zéro accordé par l'IEDV (Initiative Emploi Dauphiné Vivarais).

La boulangerie est ouverte du mardi au samedi de 6h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h30.

Le dimanche jusqu'à 13h00. Fermeture hebdomadaire le lundi.

Jean-Marie et Béatrice sont aussi à votre disposition pour tous vos événements pour des préparations sucrées ou salées n'hésitez pas à les contacter.

Petite précision, toutes les viennoiseries sont faites maison au beurre de Charentes Poitou, et une partie de leurs produits est fabriquée à partir de farine tradition française label rouge haute qualité.

Bienvenue à Béatrice et à Jean-Marie !

// Salon des artistes amateurs

La commission culture a organisée à la salle des fêtes du 12 au 16 avril 2014 le 24ème Salon des Artistes Amateurs.

Vous avez pu y trouver les artistes suivants :

PEINTRES : ARBUES Rachel, BAUDRY Didier, BENHAYOUN Danielle, CHUILON-CROLL Danièle, CORSINI Patricia, DEJARDIN Dominique, FACCHINETTI Jacqueline, GRANIER Georges, JOASSARD Marguerite, LIABEUF Nadette, MICHEL Florence, MINODIER Henriette, METEL Huguette, MONTALON Virginie, MORAS Gilbert, MUSSET Louise, PONSARD Solange, PUTOUD Claude, TEYSSIER Jean-Pierre.

SLULPTEURS : MILAN Richard, SUREY Denise, PERRET Georges, ROFFE René, ROFFE Lucile.

// Le devenir de la poste

Les responsables de La Poste ont informé la commune, qu'au vu de la baisse de fréquentation du bureau, un fonctionnement nouveau est mis en place depuis le 1er décembre 2014, en relation avec le bureau de Saint Uze.

Le bureau de St Barthélemy de Vals est ouvert tous les matins du mardi au samedi et celui de St Uze, tous les après-midi et le samedi matin. Les maires des deux communes ont prévu d'envoyer un courrier à la direction de La Poste pour protester contre la diminution du service public dans les deux communes. La population a demandé que soit organisée une manifestation devant le bureau de poste et qu'une pétition soit mise à disposition des habitants pour signifier notre désaccord avec cette mesure.

Malgré le désaccord de la mairie, la direction de la poste applique les horaires suivants à compter du 1 décembre.

Nouveaux horaires d'ouverture du bureau de poste	Lundi fermé toute la journée Mardi : de 9h à 12h Mercredi : de 9h à 12h Jeudi : de 9h à 11h30 Vendredi : de 9h à 12h Samedi : de 8h30 à 12h

// Fête de la Musique

Le samedi 21 juin, la municipalité a organisé la fête de la musique, sur la place, devant la salle des fêtes. Au programme de la soirée, de jeunes talents.

La première partie a été assurée par les élèves du club musique du lycée Henri Laurens de saint-vallier et la seconde partie par les élèves de l'école de piano de Sylvie Rodet, exerçant sur la commune.

La soirée s'est terminée sur des rythmes pop, rock et funk. C'est le groupe « No man's Land » qui a clôturé cette fête de la musique.

// Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes de Saint Barthélemy de vals vous a proposé tout au long de l'année 2014

Un concours de belote, un vide grenier, une manifestation INTERCLOCHER malheureusement gâchée par la pluie.

Au mois de septembre un magnifique feu d'artifice tiré depuis le parking des pompiers. Cette année un grand nombre de spectateurs à l'applaudimètre nous manifestait leur satisfaction d'avoir un si beau spectacle au village. Ils pouvaient ensuite terminer la soirée par un tour de vogue

Le dimanche le Corso réunissait petits et grands qui profitaient des chars et de très sympathiques musiques dans les rues 'des écoles et du Vercors'.

Le lundi le concours de boules et ses quadrettes attendaient la tomme offerte par le Comité.

Chaque année la bourse aux jouets permet un échange de jouets et de matériel de puériculture. On note avec plaisir de plus en plus d'exposants dans la salle des Fêtes.

L'année se termine par le traditionnel marché de Noël qui permet aux enfants de recevoir les premiers cadeaux du Père Noël et de faire les derniers achats.

Toutes ces manifestations sont possibles grâce au soutien de la municipalité, par les fonds recueillis pendant la sérénade du mois d'août où la générosité des saint barthélémiens permet un grand feu d'artifice.

Rien ne pourrait se faire sans la bande de bénévoles autour du président L Perrin.

Nous lançons un appel à vous, vous et vous à nous rejoindre. Pour que ces manifestations perdurent nous avons besoin de bénévoles. Savez-vous que notre branche location de matériels et surtout location de costumes pourrait se développer? Un peu de temps donné et c'est la communauté qui en tire les bénéfices. Pour continuer à faire vivre le village, rejoignez-nous!

VivaL
ST-BARTH
Produits Casino
Boucherie - Poissons
Jocelyne et Bernard
04 75 23 05 67

// Comité de Foire

36e Foire d'automne

Dimanche 5 octobre 2014

36ème Foire d'automne et le 12ème vide-grenier

Le dimanche 5 octobre toute la journée de 9h00 à 18h00.

La 36ème foire d'automne a remporté un succès malgré le temps maussade. De nombreux exposants étaient présents. L'expo-concours de bétail a réuni une dizaine d'éleveurs. L'inauguration de la Foire a eu lieu vers 10h30 en présence de :

- M. le Sénateur et Président du Conseil général, Didier Guillaume,
- M. le Vice-Président du Conseil Général, Alain Genthon
- M. le Conseiller Régional, Aurélien Ferlay,
- M. le Président de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche Pierre Jouvet,
- des Maires et Elus des communes voisines.

M. le Maire de St-Barthélemy de Vals et le Président du Comité de Foires ont récompensé ces fidèles éleveurs pour la qualité des animaux présentés.

Rendez- vous pour la 37ème édition qui se déroulera le dimanche 4 octobre 2015.

Le Comité de Foire en profite pour rappeler à la population le marché semi-nocturne du vendredi de 16h à 20h, place de la Forge.

// Le marché de Noël

Organisé par le Comité des fêtes.

Cette année le marché de Noël a eu lieu le samedi après-midi de 14H à 21h à la salle des fêtes.

Un grand nombre d'exposants était présent pour faire découvrir leurs créations.

L'arrivée du Père Noël sur sa rosalie donnait aux tous petits venus l'accueillir un avant-goût des cadeaux à venir. Des papillotes et des mandarines offertes par le CCAS, étaient distribuées aux nombreux enfants.

Il ne manquait que quelques flocons de neige pour la réussite de cette manifestation.

// Le père Noël

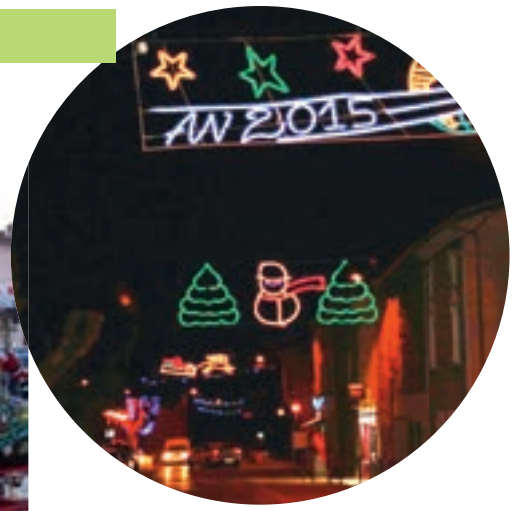

Le père noël est venu.
Pour l'arbre de noël
de la commune
et le marché de noël
du Comité des Fêtes .

// Sapeurs pompiers

La traditionnelle Sainte barbe du 13 décembre dernier a permis de faire le bilan de l'année pour les sapeurs pompiers de notre commune qui ont réalisé 129 interventions en 2014.

Médaillés et gradés de la Sainte-Barbe

- Médaille d'honneur des sapeurs pompiers échelon argent pour 20 années d'engagement, Sergent Laurent RAVINEL Lieutenant Ludwig MONTAGNE.
- Insigne chef de centre échelon argent Lieutenant Ludwig MONTAGNE
- Nomination au grade de sergent : Caporal chef Laurent RAVINEL
- Appellation caporal chef : Caporal Quentin RACAMIER
- Appellation 1ère classe :Grassi Marouchka – Anthony Afonso – Quentin Regache – Madison Perrin

Les 22 sapeurs pompiers

(19 hommes et 3 femmes) de Saint-Barthélemy-de-vals sont tous volontaires. Si vous souhaitez les rejoindre pour assurer des missions de service public dans le domaine de l'incendie et du secours à personne contacter le chef de centre au 06 61 90 89 95.

129 interventions en 2014

56 secours à personne
21 incendies
19 accidents de circulation
20 interventions diverses ou spécialisées
13 interventions chaîne de commandement

// SECURITÉ

Détecteur de fumée

A compter du 8 mars 2015 tous les logements devront être équipés d'un détecteur autonome de fumée.

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre :

- de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie
- et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

Le détecteur doit :

- être installé de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres
- et être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.

Depuis la loi Alur du 24 mars 2014, c'est au propriétaire d'équiper le ou les logements qu'il met en location. Dans les locations en cours, le bailleur est tenu de fournir le détecteur de fumée au locataire ou de lui rembourser l'achat. (Source Que choisir - Février 2015).

Il faut adresser une attestation à votre assureur.
Le modèle d'attestation est ainsi rédigé :

Je soussigné .....
(Nom, prénom de l'assuré), détenteur du contrat n° .....
(Numéro du contrat de l'assuré) atteste avoir installé un détecteur de fumée normalisé au .....
(Adresse de l'assuré) conforme à la norme NF EN 14604.

Plein Cœur Tourisme
Porte de DrômArdèche

www.porte-de-dromardeche.fr
Communauté Communes
Porte de DrômArdèche
ZA Les Iles BP4 26241 Saint-Vallier
Tel: 04 75 23 45 65 / F : 04 75 23 36 67

// CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAS D'INCENDIE

En prévention, n'encombrez pas les paliers et les circulations.

Appelez ou faites appeler les sapeurs-pompiers (le 18 ou le 112).

N'entrez jamais dans la fumée. Toutefois, si vous êtes dans la fumée, mettez-vous un mouchoir devant le nez, baissez-vous, l'air frais est près du sol ;

Ne prenez jamais l'ascenseur, prenez les escaliers.

Adaptez votre comportement à la situation :

1. Si l'incendie se déclare chez vous et que vous ne pouvez pas l'éteindre immédiatement :

- évacuez les lieux ;
- fermez les portes de votre logement ;
- sortez par l'issue la plus proche.

2. Si l'incendie est au-dessous ou sur votre palier :

- restez chez vous ;
- fermez la porte de votre logement et mouillez-la ;
- manifestez-vous à la fenêtre.

3. Si l'incendie est au-dessus :

- sortez par l'issue la plus proche.

La commune de Saint-Barthélemy-de-Vals est soumise à plusieurs risques majeurs (inondations, risques transports matières dangereuses, rupture de barrage, mouvements de terrains, événements climatiques….). Le DICRIM permet d'informer les habitants sur l'exposition aux risques. Ce document a été distribué au début de l'année. Il est également consultable sur le site internet communal rubrique « sécurité » et il est mis à disposition en mairie.

Pour être alerté en cas de risque majeur, vous pouvez communiquer votre adresse mail et votre numéro de téléphone mobile à l'adresse : mairieinfos26@orange.fr ou en mairie en précisant votre nom, prénom et adresse. Vous recevrez des informations et alertes par SMS.

Diagnostic sécurité : lutte contre la délinquance

La commune de Saint-Barthélemy de Vals est régulièrement exposée à des faits de délinquance que ce soit la dégradation de biens, le vol de véhicule et les cambriolages qui touchent les bâtiments publics, les commerces et des habitations.

Pour prévenir et lutter contre ces situations, le référent sécurité départemental de la gendarmerie nationale a été sollicité pour réaliser un diagnostic sécurité.

Ce document proposera différents axes de travail pour répondre à cette problématique.

Sécurité routière

Rue, route, chemin, allée, hameau, lotissement… ma vitesse est-elle adaptée ? La vitesse excessive des véhicules sur les routes et voies communales est une problématique qui remonte régulièrement… Respectons les limitations de vitesse et adaptons nos vitesses aux circonstances.

// DON DU SANG

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE ST UZE ET SES ENVIRONS

« Donner est plus doux que recevoir » (Renan)

C'est encore plus vrai dans les différents dons de soi (sang, plasma, plaquettes, moëlle osseuse) car cela veut dire que l'on est en bonne santé et que l'on en fait profiter des malades, qui eux n'ont plus cette chance.

Sous la simple définition du Petit Robert « Abandonner à quelqu'un, dans une intention libérale ou sans rien recevoir en retour une chose que l'on possède ou dont on jouit » figure cent usages du verbe donner parmi lesquels il est expressément indiqué le don de sang. On trouvera sous le mot donneur la précision « Personne qui fait don de son sang en vue d'une transfusion, d'un fragment de tissu, d'un organe en vue de son utilisation thérapeutique ou d'une transplantation ».

Il convient d'ajouter à ces définitions que le geste des donneurs de sang bénévoles est porté par une éthique, par une générosité, par une fraternité qui le rapproche du sens de donner la vie, de donner son sein, de donner de l'instruction à un enfant ou plus simplement de donner le bras à quelqu'un.

2014 a été une année difficile

Si les besoins des receveurs ne cessent de progresser, signe du bon fonctionnement du dispositif de santé publique et de l'allongement de l'espérance de vie, des attaques à notre système éthique, par facilité ou en réponse au lobbying de gros groupes pharmaceutiques étrangers nous menacent, voulant intégrer dans la loi française que le plasma serait un médicament, et pourrait être alors commercialisé.

Notre système transfusionnel est reconnu mondialement comme étant le meilleur ; de nombreux pays émergents l'ont d'ailleurs adopté. Il est important de le conserver intact, le don étant basé sur le bénévolat, le non-profit, l'anonymat, principes garants de la sécurité des dons et de notre indépendance ; par opposition aux dons rémunérés provenant de l'étranger.

« L'homme vraiment pauvre est celui qui ne sait pas donner »

Soyons riches de nos dons. Dans une société plus centrée sur l'individualisme que sur le don de soi, nos valeurs sont fragilisées et le don de chacun est plus que jamais une richesse.

Les dates de nos collectes pour 2015:

St-Barthélemy: le 03 AOUT (15h3019h00).

St-Uze: les 2 MARS / 6 JUILLET 2 NOVEMBRE (8h30-12h30)

Claveyson: le 07SEPTEMBRE (15h3019h00)

La Motte: le 06 MAI (15h30-19h00)

Nous souhaitons et espérons que, fidèles à leur générosité citoyenne, les donneuses et les donneurs se donneront le mot, pour se donner à la bonne cause ; ensemble nous réussirons, je vous le donne en mille.

Nous vous souhaitons une année 2015 riche de tous les petits bonheurs du quotidien qui rendent la vie personnelle, la vie de famille, la vie professionnelle, la vie sociale, douce à vos cœurs.

Jean-Yves MODRIN, secrétaire

Www.dondusang.net

Randonnée du potier
Dimanche 29 MARS 2015

Mesdames, Messieurs les Élus,

nous vous demandons de bien vouloir vous mobiliser à nos côtés pour soutenir l'EFS, les donneurs, les bénévoles et les malades, afin de préserver notre système transfusionnel éthique, qui est l'un des plus sécuritaires au Monde.

- Aidez-nous pour que le gouvernement prenne des mesures pour :
- Sanctuariser le Don Éthique en France, issu de donneurs anonymes bénévoles volontaires, et sans profit pour les industriels du fractionnement étrangers,
- Garantir comme un enjeu stratégique l'autosuffisance de notre pays en Produits dérivés du Sang,
- Garantir que les Médicaments dérivés du plasma achetés par les établissements français soient tous issus de dons de sang prélevés de façon éthique et tous soumis aux même règles de sécurité sanitaire,
- Ne pas démanteler la filière de prélèvement de plasma éthique (donneurs bénévoles et personnels EFS) mise en place au prix d'investissements très coûteux,
- Préserver la filière de production des médicaments dérivés du plasma éthique par le LFB,
- Assurer la sécurité sanitaire et l'autosuffisance de notre pays pour ces médicaments indispensables à de nombreux malades.
- Aidez-nous pour que le gouvernement refuse de céder aux pressions des sociétés privées et préserve l'entreprise française publique à but non lucratif qu'est l'EFS
- Aidez-nous pour que les textes législatifs et réglementaires respectent les principes de dignité et de respect de la personne humaine inscrits dans la Constitution, son préambule et le Code civil.
- Aidez-nous pour que l'on ne connaisse pas un nouveau scandale, avec des « responsables, mais pas coupables »
- Aidez-nous à ce que la grande chaine de solidarité qu'est le don du sang perdure dans le temps et ne soit pas brisée à jamais par des actions mercantiles ne visant que des bénéfices même si c'est au détriment des malades,
- Aidez-nous à porter notre demande au plus haut niveau,
- Aidez-nous pour que le sang reste un produit sécurisé, afin que nous n'ayons pas, un jour, à redouter les conséquences d'une transfusion pour nous-même ou l'un de nos proches,
- Aidez-nous pour faire de cette demande une grande cause nationale, par l'organisation de manifestations, par le biais des réseaux sociaux, des médias…

Les français sont généreux et solidaires... ils comptent sur vous pour que le don du sang reste anonyme, volontaire et bénévole. Merci d'avance pour votre soutien.

une donneuse de sang, parmi tant d'autres.

// Sou des écoles

Et une année de plus !!!

Le Sou Des Ecoles laïques de Saint-Barthélemy de Vals est une association loi 1901 créée en 1951. Cette association est composée de parents, grands parents bénévoles, instituteurs et toute personne désireuse d'apporter sa contribution physique ou morale au bon fonctionnement du Sou, afin de financer des sorties ludiques et pédagogiques.

L'année scolaire 2013-2014 s'est clôturée avec la kermesse, qui fut une vive réussite !

L'association s'attache à récolter de l'argent par le biais :

1. De la cotisation annuelle
2. De manifestations tout au long de l'année
3. De la subvention annuelle de la commune

Retour en arrière pour l'année 2013-2014 …

Les festivités commencent par notre loto en date du 06 décembre 2013, manifestation la plus importante de l'année aussi bien dans son organisation que dans l'accueil d'un maximum de participants, que nous remercions car cette rencontre est la plus forte en recette.

Puis nous avons organisé le 31 janvier 2014, notre concours de belote qui se clôture, comme toutes les années, par la dégustation en commun d'une soupe à l'oignon offerte à chaque participant.

Nous avons ensuite continué le 23 février 2014 avec la vente des diots confectionnés par le boucher, Monsieur Boyer, du Vival à St-Barthélemy. D'ailleurs on s'est bien régalé !

Après nous avons participé au cross de l'école, le 18 avril 2014, en offrant aux enfants des gâteaux et boissons, ainsi que des médailles pour tous et une coupe pour les vainqueurs.

Puis le 26 avril 2014 pour notre marché aux fleurs, manifestation qui prend de plus en plus d'ampleur. Les ventes se sont passées dans la joie et la bonne humeur, avec café offert à tous nos visiteurs.

Et pour finir la fête et kermesse de l'école le 28 juin 2014 où nous avons pu admirer nos enfants sur le thème de l'Amérique, aux couleurs des cowboys et indiens, sous le regard des familles et amis venus assister à cette fête. Puis ce fut l'heure de la remise des dicos suivie du repas. En début d'après midi nous nous retrouvons pour la kermesse, organisée par notre ancien directeur, Yann Boucher, des parents bénévoles et le comité de parents.

Le Sou avait aussi prévu des jeux gonflables pour petits et grands. Tout le monde était ravi de cette merveilleuse journée !

Les bénéfices de ces différentes manifestations nous permettent de financer du matériel scolaire, mais aussi des projets pédagogiques, culturels et sportifs proposés par les instituteurs et institutrices de la maternelle et de l'élémentaire.

Les membres du bureau et les bénévoles ainsi que les enfants vous remercient de votre participation, car sans votre implication, votre présence, le sou ne pourrait pas vivre.

Il est constitué cette année 2014-2015 de :

- Président : Brice GUMILAR
- Vice-Président : Marie Laure SONNIER
- Trésorière : Marion BRUNET
- Trésorière adjointe : Séverine BERTOLINI
- Secrétaire : Cécile ROCHE
- Secrétaire adjointe : Nathalie GARDON

Manifestations 2015

- Concours de belote : le 6 Février 2015
- La vente de diots : le 22 mars 2015
- Le marché aux fleurs : fin avril ou mai, date à confirmer
- Le cross : en avril, date à confirmer
- La fête de l'école : le 20 juin 2015
- Le loto : le 13 décembre 2015

Chaque manifestation demande une organisation sérieuse et rigoureuse, mais surtout nécessite une présence humaine importante car chaque année des membres nous quittent, donc venez nous rejoindre et participer activement au projet de la vie scolaire de vos enfants.

En vous remerciant de votre participation mais aussi nous remercions l'ensemble des bénévoles qui nous quittent cette année.

Le bureau du Sou Des Ecoles

Ci-dessous quelques photos des ateliers du Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

// Temps d'activités périscolaires

Tous les mardis et tous les jeudis de 15h30 à 17h, les enfants des écoles publiques participent si ils le souhaitent aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans le cadre de la réforme des nouveaux rythmes scolaires.

La commune organise l'intégralité des activités proposées aux enfants de la maternelle et administre également les activités du jeudi pour les enfants de l'école primaire. Conformément au souhait des élus du conseil municipal, ces activités sont GRATUITES pour les familles.

Les activités du mardi pour les enfants de l'école primaire sont gérées et financées par la communauté de communes « Porte de DrômArdèche »

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans les écoles publiques de Saint Barthélemy de Vals permet aux enfants de bénéficier d'activités de découverte dans un esprit d'éveil et d'ouverture vers de nouveaux domaines.

L'intérêt est de proposer des interventions de qualité afin que chaque enfant puisse accéder à une activité choisie. Bien entendu, ce choix ne peut être honoré qu'à concurrence des places disponibles, mais les activités sont choisies à chaque période entre les vacances scolaires pour les enfants de l'école primaire, ce qui devrait permettre à chaque enfant de pouvoir pratiquer presque toutes les activités proposées. Les enfants de la maternelle changent d'activités chaque trimestre.

Tout au long de l'année, les enfants pourront donc s'adonner à des activités sportives, culturelles et artistiques telles que : tennis, foot, basket, cinéma d'animation, jeux de société, musique, théâtre, Marmottes à livres (primaire) mais également expression corporelle, musique, Marmottes à livres, activités créatives et marionnettes pour les plus petits.

C'est toujours un plaisir d'aller à la rencontre des enfants sur ces temps d'activités et d'observer leur enthousiasme, leur fierté et leur bonne humeur d'accomplir plein de choses et de le faire partager ! Un bel enrichissement personnel et collectif !

// L'apel Ecole Ste-Marie

L'apel de l'école Ste-Marie (association des parents d'élèves de l'enseignement libre, regroupant 52 familles et 73 élèves) organise des manifestations permettant le financement d'activités extra-scolaires pour les enfants de l'école. Nous travaillons en collaboration avec notre directrice et toute l'équipe éducative.

L'équipe de l'apel se veut dynamique et accueillante. Cela facilite l'adaptation des nouvelles familles et favorise l'ambiance conviviale et familiale que nous avons la chance d'avoir dans notre structure pour le plus grand bonheur des enfants.

Grâce aux actions proposées par l'apel, les enfants ont pu se rendre en juin dernier à Indian's vallée à Beauregard-Barret. Là, ils ont pu vivre, le temps d'une journée, comme de vrais indiens : visite des tipis, tir à l'arc, danse autour du totem. L'apel a également financé des achats de livres pour les 3 classes et des séances de cinéma.

Chaque année nous participons au défilé de la vogue de St-Barthélemy de Vals. Cette année notre char avait pour thème « Princesses et chevaliers ». Les enfants scolarisés et même les anciens élèves sont toujours ravis de se retrouver à cette occasion.

Une vente de bulbes de fleurs en octobre-novembre, et une vente de tabliers comportant les dessins des enfants, ont permis d'offrir aux enfants un joli spectacle de Noël, intitulé « Le Noël du Yétou ». Et pour permettre aux nouveaux parents de bien s'intégrer, une soirée de Noël a eu lieu à la salle des fêtes avec repas convivial et arrivée du Père Noël !

Sur 2015, quelques actions sont déjà à noter : une journée portes-ouvertes, une matinée caillettes en mars, une vente de plants de légumes et de fleurs et enfin la kermesse fin juin, évènement majeur de l'école pour clôturer l'année.

Pour tous renseignements et inscription, contacter Mme JEGOU (Directrice) au 04 75 03 22 85.

Conseils Municipaux 2014

Séance du 07 janvier 2014

- Travaux suite aux inondations du 23 octobre 2013 – Choix du maître d'œuvre
- Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade
- Demande de subvention au titre de la DETR 2014 – 6ème catégorie : construction de locaux commerciaux
- Médiathèque départementale – Renouvellement convention de financement
- SIVU « Les Vernets de Galaure » Désignation d'un nouveau membre
- Représentation de la commune Nomination d'un avocat
- Commission d'appel d'offres Election membres suppléants

Séance du 04 février 2014

- Budget assainissement Compte de gestion 2013
- Budget assainissement Compte administratif 2013
- Affectation du résultat d'exploitation du service assainissement – Exercice 2013
- Budget communal Compte de gestion 2013
- Budget communal Compte administratif 2013
- Affectation du résultat de fonctionnement du budget communal – Exercice 2013
- Dégâts d'orages du 23 octobre 2013 – Travaux urgents – Choix de l'entreprise
- ASSB Foot – Subvention exceptionnelle

Séance du 24 février 2014

- Subventions Communales 2014
- Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2014
- Participation pour fournitures scolaires Année scolaire 2014/2015
- Contrat d'association école STE-MARIE 2013/2014
- Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme - Raccordement Individuel au Forfait - Approbation du projet
- Institution et vie politique/ intercommunalité / Projet de modification statutaire
- Dégâts d'orages du 23 octobre 2013 – Choix de l'entreprise
- Extension de la SAS BARTEL à SAINT BARTHELEMY DE VALS Autorisation d'exploiter un atelier de fabrication de maroquinerie
- Dissolution du SMIGTA

Séance du 21 mars 2014

- Vote des taux d'imposition communaux Année 2014
- Restaurant scolaire communal – Convention avec l'Ogec de l'école Sainte Marie
- Demande de subvention exceptionnelle Comité des fêtes
- Réalisation d'un emprunt de 140 000 € pour l'extension du réseau assainissement
- Approbation du PLU
- Instauration d'un droit de préemption urbain (DPU)

Séance du 28 mars 2014

- Démarche de prévention, sécurité et santé au travail – Désignation d'un élu référent

Séance du 08 avril 2014

- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- Désignation d'un correspondant défense
- Désignation d'un délégué local des élus et d'un délégué des agents au CNAS
- Indemnités de fonction du maire, des adjoints et conseillers municipaux délégués
- Désignation des membres du conseil d'administration du CCAS
- Délégations du conseil municipal au Maire
- Création de commissions municipales
- Syndicats intercommunaux – Election de délégués

Séance du 05 mai 2014

- Lutte contre l'ambroisie
- Communauté de Communes « Porte de DrômArdèche » - Convention de participation marché au village 2014
- Projet de CenterParcs de Roybon Risques environnementaux
- Mise en place de containers à vêtements - Convention avec la Croix Rouge
- Avis à donner sur le projet de SCOT du Grand Rovaltain

- Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Drôme-Service de remplacement
- Indemnités de Conseil au comptable
- Budget communal et budget assainissement - Délibération modificative n°1 Exercice 2014
- Vente des parcelles B310, 312, 313, et 1605 à la société Habitat Dauphinois
- Constitution de la commission des impôts directs
- Autorisation générale et permanente de poursuites par voie d'opposition à tiers détenteur
- Avis à donner sur le projet de schéma de secteur de la côtière rhodanienne

Séance du 20 juin 2014

- Demande de subvention départementale – Dotation cantonale Voirie 2015
- Création d'un emploi pour accroissement saisonnier d'activité
- Commission intercommunale des impôts directs (CIID)
- Démarche de prévention, sécurité et santé au travail. Désignation d'un élu référent
- Ecole Jacques Prévert – Subvention pour sortie scolaire
- SDED – Raccordement au réseau BT pour alimenter la construction de l'association Diocésaine de Valence
- Désignation d'un commissaire auprès de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Séance du 18 août 2014

- Ascenseurs – Bâtiment mairie – Renouvellement du contrat de maintenance
- Les centres musicaux ruraux – Avenant au protocole N°260295COMMU
- Raccordement de la sirène communale au SAIP
- Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massives des dotations de l'état
- Vente du tracteur communal IH633 à Monsieur Frédéric REYNAUD
- Raccordement au réseau électrique pour alimenter la construction de Monsieur MOREL Sébastien – Convention de remboursement
- Raccordement au réseau électrique pour alimenter la construction de l'association Diocésaine de Valence – Convention de remboursement
- Demande de subvention exceptionnelle La Boule Joyeuse

Séance du 16 septembre 2014

- Tarif des repas du restaurant scolaire
- Majoration de la redevance assainissement pour un branchement non conforme
- Archives – Convention cadre d'affection de personnel avec le centre de gestion de la Drôme
- Adhésion à un groupement de commandes et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents
- Modification du temps de travail de deux postes d'adjoints technique de 2ème classe

Séance du 06 octobre 2014

- Demande de subvention au titre de la DETR 2014-Réparation des dégâts d'orages du 23 octobre 2013
- Travaux de voirie à Villeneuve - Choix du Maître d'œuvre
- Adhésion de communes au sein du syndicat d'irrigation drômois (S.I.D)
- Retrait de la commune de Romans du Syndicat drômois
- Institutions et Vie Politique/Intercommunalité/Projet de modification statutaire : transfert de compétence « assainissement non collectif
- Institutions et Vie Politique/Intercommunalité/Projet de modification statutaire : restitution de la compétence « éclairage public » de la communauté de communes à la commune
- Budget communal-Délibération modificative n°2-Exercice 2014

Séance du 04 novembre 2014

- Electrification – Augmentation de puissance pour alimenter la boulangerie Fustier

Séance du 01 décembre 2014

- Syndicat d'irrigation drômois – approbation des nouveaux statuts au 1er janvier
- Budget communal – Délibération modificative n°3 - exercice 2014
- Les Centres Musicaux Ruraux – Avenant au protocole d'accord
- Syndicat départemental d'énergies de la Drôme - Raccordement au réseau BT pour alimenter la construction de M. Ballester Emmanuel
- Raccordement au réseau électrique pour alimenter la construction de M. Ballester Emmanuel – Convention de remboursement
- Syndicat départemental d'énergies de la Drôme - Renforcement du réseau BT à partir du poste « Les Pierres »
- Réserve incendie quartier "Les Bois" Convention de servitude des tréfonds et d'aqueduc en souterrain sur la parcelle F 523 pour l'implantation d'une citerne incendie
- Autorisation à M. le Maire de signer un contrat d'assurance avec la MAIF

Visite à la mairie

Les enfants du CM2 de l'école publique se sont rendus à la mairie le jeudi 19 juin 2014. Ils ont été reçus dans la salle du conseil par le maire entouré d'adjoints et de conseillers. Les élèves avaient préparé des questions nombreuses et tout à fait pertinentes sur le rôle et les fonctions du maire, des conseillers et les liens entre la mairie et les écoles.

Peut-être cet échange aura-t-il fait naître de futures vocations !!

// Réunion des associations samedi 4 octobre 2014

Les associations présentes, ont pu établir le planning d'utilisation des différentes salles mises à disposition par la municipalité.

Pour une bonne gestion du site de la commune, les associations peuvent transmettre leurs articles affiches et photos en précisant bien qui organise, l'intitulé, le lieu, la date et l'heure à la mairie ou à M. Gribet Jacky mail : jacky.gribet@orange.fr

Cette réunion s'est clôturée par le verre de l'amitié.

// La bibliothèque de La Fontaine

Quelques activités de notre bibliothèque en 2014 :

Le 4 avril nous avons accueilli monsieur Sauvageon pour une conférence « Aragon et Elsa Triolet à Saint-Donat pendant la résistance ». Un magnifique diaporama très documenté retraçant la vie de ces deux écrivains pendant cette période tourmentée de notre histoire.

Dimanche 5 octobre, a eu lieu la journée porte ouverte à la bibliothèque sur le thème « 80 ans de chansons françaises, du microphone au MP3 ».

Les nombreux visiteurs ont pu découvrir l'histoire de la chanson française autour de magnifiques affiches agrémentées de vieilles pochettes de disques, d'instruments de musique, de partitions diverses, de livres et d'un vieil électrophone.

L'équipe des bénévoles reçoit également tout au long de l'année tous les élèves des 11 classes de la commune et a participé aussi aux ateliers de Noël à la maternelle Pablo Picasso, en racontant des histoires aux petits.

La Bibliothèque est ouverte à tous : vous pouvez lire sur place, faire des recherches, choisir des livres à emporter.

Pour un service public de qualité, nous travaillons en collaboration avec la Médiathèque de Saint-Vallier ce qui permet un choix renouvelé des ouvrages.

Le tarif de l'inscription est de 7 euros pour l'année et pour les enfants c'est gratuit jusqu'à 18 ans.

Horaires d'ouverture : les mercredis et vendredis de 16H à 18h.

Et comme l'a dit Victor Hugo« Lire, c'est voyager ; voyager, c'est lire. »

// SIGAL'chant : Ecole de chant et du spectacle

A chacun sa voix, à chacun son cours !

Un concept concernant l'approche vocale sous différentes formes à travers les âges. Ouvert à tous, sans niveau exigé. On est là pour apprendre ! (Salle de cours derrière la salle des fêtes)

- Les cours de chants (adultes, ado' et enfants à partir de 6 ans) : RDV Hebdomadaire par groupe de 6 les lundis, mercredis et jeudis et des RDV polyphoniques tous les 2 mois.

- L'éveil musical : RDV bi-mensuel les samedis matins

• Les baby's (de 6 à 30 mois accompagné d'un adulte pour découvrir les joies de la musique et du chant en famille)

• Les Loupiots de 30 mois à 5 ans (tout seul, pour faire comme les grands)

Les spectacles : des créations originales sont proposées chaque année, jouées dans des salles de spectacles encadrées de professionnelles du son et de la lumière.

Cette année nous retrouverons « Alice au pays des merveilles » (à voir et revoir) . Comédie musicale jouée le 18 avril 2015 à l'espace Eden à Mercurol et le 25 avril à L'espace des collines à St Donat

Les animations : Nous animons diverses occasions durant l'année comme la fête d'halloween ou de Noel ou encore la chandeleur …et pour célébrer l'été, notre traditionnel rendez-vous à la grande soirée Créole du 5 juin.

Cette année c'est le public que nous avons décidé de mettre à l'honneur et de faire chanter, en proposant une grande soirée Karaoké le samedi 14 mars à la salle des fêtes de St Barthélémy de Vals.

Une soirée festive comme on les aime ! Micro en main, c'est à vous !

Sigal' s'exporte aussi en proposant une gamme de spectacles divers adaptés à vos besoins et votre budget. Contactez-nous.

Envie de rejoindre la troupe et d'apprendre?

Un renseignement ? C'est ici :

Fabienne Adam-Penel : 06 08 98 31 67
Mail : chantsigal@gmail.com
Site : sigalchant.weebly.com

// micro collines

L'association Micro-collines créée il y a six ans sur la commune, a pour objectif de pouvoir se servir d'un PC et accéder aux nouvelles technologies informatiques.

Horaires 2014 / 2015

- LUNDI : de 18 h à 19 h 30
  Michel PLANTA / Débutants
- MERCREDI : de 9 h 30 à 11 h
  Marilyne PERRIN / Débutants +
- MERCREDI : de 17 h 30 à 19 h
  Jacques GIRARD / Moyens
- MERCREDI : de 19 h à 21 h
  Jacky GRIBET / Confirmés

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.
Renseignements au 04 75 03 27 82.

EURL des Blaches ARMAND Jean-Paul
TRAVAUX PUBLICS - TRANSPORTS
ASSAINISSEMENT

Tél. 09 71 20 20 18
Port. 06 85 73 73 99
Email : des-blaches@orange.fr

110 Chemin des Blaches Villeneuve
26240 **SAINT-BARTHÉLEMY DE VALS**

BAR
MESONA

26240
ST-BARTHÉLEMY-DE-VALS
04 75 03 20 26

// Theâtre Les Ateliers d'Orsole

La troupe de l'Association

Elle se retrouve avec toujours autant de plaisir depuis trois ans tous les Lundis soirs à la salle des fêtes pour mettre au point les derniers réglages de son prochain spectacle, une comédie burlesque tout public de Claude Renaud, « La sacoche, le Couteau Suisse et l'Interprête », jouée par Nadya Benel, Anne-Marie Rouget et Sylvie Robejean, et mise en scène par André Benel.

Les hasards du calendrier nous conduisent à jouer notre première au Festival de Théâtre Amateur de Saint-Donat, le dimanche 22 février 2015, on vous en reparlera, et on jouera à Saint-Barth (en Mai), ainsi qu'à Mauves, Mercurol, Villevocance, Bourg-les-Valence. On espère donner autant de plaisir aux spectateurs que nous en prenons à monter cette drôle de comédie humaine.

Enfin, nous avions invité la troupe de La Bobèche (Villevocance) le samedi 29 Novembre pour une soirée théâtre dans le cadre d'un échange amical entre les deux troupes. On n'a pas été déçu tant leur pièce hilarante, « Klaxon, trompettes et pétarades » et leurs acteurs excellents ont provoqué les fou-rires d'un public ravi de bout en bout. Une belle soirée et une initiative à renouveler !

L'Atelier d'expression animé par Sylvie Robejean

Il a débuté en septembre par deux mois d'atelier pur, constitué d'exercice théâtral tous les jeudis soirs à la salle des «Roches Qui Dansent»; Les onze membres qui le composent répètent depuis novembre des textes qu'ils joueront le vendredi et le samedi 20 et 21 Mars, ainsi que le vendredi

03 Avril. Ils espèrent encore cette année bien faire rire leur public sur un thème choisi pour son universalité. La communication et « l'incommunication » de notre temps.

Cette saison s'achèvera sur deux ateliers ouverts à tous : les jeudis 04 et 11 juin à 19h30.

Pour la saison prochaine, l'association prévoit l'ouverture d'un atelier d'expression corporelle et théâtre pour enfants de 06 à 11 ans. Son ouverture dépendra d'un nombre suffisant d'inscription. Les parents intéressés pour leurs enfants pourront faire une pré-inscription lors des ateliers ouverts à tous.

// LA PALETTE

La Palette de Saint Barth a été créée en janvier 2002, son succès a été immédiat puisque beaucoup d'amateurs ont rejoint l'atelier qui se trouve dans un local très éclairé derrière la salle des fêtes .L'atelier est ouvert à tout public tous les mardis de 14 h à 18 h.

On y fait du dessin, de l'aquarelle, de la peinture acrylique et de l'huile .Chaque participant travaille à son rythme en choisissant ce qui l'intéresse, sans esprit de compétition, dans une ambiance conviviale et très agréable.

Nous exposons régulièrement aux salons de Saint Barth et de Saint-Uze ainsi qu'à Ponsas dans les rues en septembre.

Nous finissons la saison par un pique-nique ou une sortie. Cette année nous sommes allées au jardin Zen pour une séance de croquis en plein air .Cela a été pour nous une belle expérience !

// Cours de piano

Depuis maintenant 10 ans je donne des cours de piano à St-Barthélémy de Vals (la buissonnière) et à Romans (8 rue de la banque). Je suis également professeur de piano et de formation musicale dans l'école intercommunale de musique de la Galaure.

Depuis septembre, je participe aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) de différentes écoles de la communauté de communes Porte de DrômArdèche dont St-Barthélemy où je fais découvrir la musique aux enfants.

Mes élèves participent à 2 temps forts dans l'année (Noël et Audition concert de fin d'année) et pour les volontaires à la fête de la musique à St-Barthélemy de vals fin juin.

Coordonnées: Sylvie Rodet 06 76 08 26 89
sylvierodet@gmail.com
site : http://courspiano.weebly.com

// A la rencontre du passé

Patrimoine de St-Uze, St-Barth et Galaure

alarencontredupasse@orange.fr

adresse sur St-Barthélemy-de-Vals : Bibliothèque de La Fontaine

La soirée du 17 octobre, à la salle des Roches qui dansent, où nous avons projeté un documentaire sur l'histoire de la famille BONNETON-GAMMA et de ses Entreprises, nous a confirmé votre intérêt pour le patrimoine et l'utilité d'étendre notre activité à St-Barth. Depuis cette date, nous avons lancé un projet collectif :

- la réalisation d'un livre « Je me souviens de St-Barthélemy-de-Vals ».

Il s'agit d'une forme littéraire de style « fragments », utilisée de plus en plus souvent pour rassembler la mémoire vive d'un village. La particularité de ce livre sera d'être co-écrit, par tous ceux qui veulent y participer. C'est simple, tout le monde peut le faire. Il suffit de prendre un peu de recul, on laisse au fil des jours remonter les souvenirs et on se pose la question : « De tous ces souvenirs, quel est celui ou quels sont ceux qui témoignent de la vie passée de St-Barth et que j'aimerais partager ou transmettre …, et on écrit : cela peut être une anecdote de la vie quotidienne, ou un souvenir d'école ou de commissions que l'on faisait dans des boutiques depuis longtemps disparues, ou de son travail dans une usine qui n'existe plus ? ou encore de cette douloureuse période de la guerre…., etc. Bien sûr il faut avoir un âge certain pour que les souvenirs soient du ressort du patrimoine, mais on peut aussi raconter les souvenirs confiés par les parents ou les grands-parents. Par exemple qui se souvient de la magnanerie, de la papeterie occupée maintenant par Bartel, de la scierie Serve. Quelqu'un se souvient-il encore de la chapelle St-Victor ? Notre association aura pour mission de coordonner les textes, et de faire éditer le livre. Un tel livre a beaucoup de valeur pour un village : il fait revivre pour ceux qui ne les ont jamais connus, des lieux disparus, des quartiers démolis, comme celui par exemple du Pont de St-Uze, où il y avait tant de maisons et, bien sûr, la Fonderie. Tous ceux qui ont participé à une expérience identique dans d'autres villages, sont très fiers de l'avoir fait.

Ce projet collectif n'empêche pas chaque membre de travailler sur un sujet qui lui tient à cœur (le château de Marnas par exemple)

Calendrier 2015 de l'association

Samedi 31 janvier : Forum du patrimoine régional à St-Uze (salles des fêtes) – plus de 30 associations inscrites – entrée libre pour le Public de 10h à 18h

Vendredi 6 mars : notre Assemblée générale à 18h Salle Jean Jaurès à St-Uze (la prochaine se déroulera à St-Barth)

Dans le courant de l'été : emménagement dans l'espace mis à notre disposition par la Mairie de St-Uze dans son nouveau Centre Culturel (domaine REVOL) – Le wagon de la famille GREVE occupera la cour intérieure du château, dès sa restauration terminée.

Octobre : Exposition Joseph PAGNON 1824-1848 présentée par Corinne DEYGAS– Salle Jean Jaurès à St-Uze (cette expo sera visible également à la Bibliothèque de La Fontaine – dates à préciser)

Sans oublier tout au long de l'année, la participation à la restauration de la chapelle Ste-Euphémie

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à ce livre et au patrimoine en général et qu'en cette année 2015 nous ferons de belles choses ensemble. N'hésitez pas à nous contacter.

Monique STASIA – coordonne les textes et souvenirs pour le livre – Bibliothèque de La Fontaine

Corinne DEYGAS – Secrétaire de l'association – 04 75 07 40 02

Dominique GRAVET – Présidente – 06 65 58 94 22 - Marcel PEYRET – Vice-président – 04 75 23 05 43

Nous tenons à remercier Mme Brigitte GRIBET, Présidente de La Bibliothèque de La Fontaine d'avoir accepté que la Bibliothèque soit à la fois la domiciliation et le relais de l'Association, sur St-Barth et sommes persuadés que cela engagera une collaboration fructueuse au service de la collectivité.

Dominique GRAVET

Imprimerie de la Vallée
De la Création à la Réalisation
04 75 23 44 32
imprimerie-vallee.com
Faire-part mariage • Faire-part naissance
Carte de visite et commerciale • Flyer • Affiche • Brochure
ZAE des îles - 26240 SAINT-VALLIER

Club «Les Amis des Roches qui Dansent»

Les Amis des Roches qui Dansent un club dynamique au sein du village.

Un loto en Janvier, un repas dansant en Février, un pique-nique en Juin, deux concours de cartes, un concours de pétanque, plus des repas. Pour l'Année 2015 une nouvelle activité avec un atelier couture, crochet, broderie etc… tous les 1er et 2ème vendredi de chaque mois, sans oublier tous les mardis, les cartes et la pétanque à la salle des Roches qui Dansent.

Le club des amis des Roches qui Dansent toujours très actif avec ses 220 adhérents.

// Les Toiles Du Monde

« La lumière à Kassa »

Il y a quelques jours nous recevions un mail du Père Marius nous annonçant que les panneaux solaires avaient été placés et que le centre était éclairé, et par là même, la joie immense des enfants de Kassa qui pouvaient lire leurs leçons.

Cette nouvelle nous a aussi beaucoup réjouis car il en était question depuis plus d'un an, mais les travaux, déplacements et communications sont bien plus difficiles qu'ici.

Qui, chez nous se rend compte de la richesse d'avoir de la lumière pour s'éclairer quand il fait nuit ?

Dans la ville de Kara (à 57 kms de Kassa), nous avons vu des enfants faire leurs devoirs à plat ventre sur le trottoir sous les enseignes lumineuses. La nuit tombe toujours vers 18h30 jusqu'à 6h le matin.

Cela explique la joie des enfants recueillis qui, tout en étant dans le village, vont pouvoir étudier avec la lumière.

« LES TOILES DU MONDE » soutiennent leur travail au service des plus démunis. La construction du poulailler pour 1000 poules pondeuses va commencer bien que toute la somme nécessaire ne soit pas encore réunie. De là viendra la source de revenus pour aider les enfants des rues et les malades mentaux errants.

Pour les aider dans cette construction toutes les formes de partage sont possibles.

Rendez vous :

18 avril rando pédestre. Départ également de la salle des Roches qui dansent.

Nous avons toujours du karité à vendre.

Si vous voulez participer, aider ou vous renseigner sur l'association n'hésitez pas à nous appeler :

04.75.03.28.69 OU 06.40.25.82.98
Elisabeth ROBINET

04.75.03.92.04 OU 06.09.21.60.66
Maryse ALBERT

// ASSB FOOT

Nouvelle saison pour l'Association sportive foot.

L'école de foot qui regroupe les débutants, les U8/U9, les U10/U11 qui évoluent le samedi sous forme de plateaux avec les clubs voisins (entrainés par Jean Paul, Stéphane, Ferruh, Alizée, Claudie, Quentin, Alexandra et les U12/13 coachés par Samir et Geoffrey (séniors) qui eux ont un championnat (ils évoluent en Promotion d'Excellence.)

En championnat les U15 et les U17 en entente avec Nord Drome. Les U18/19 et séniors : cette saison nous alignons 3 équipes séniors encadrées par MACK, ERIC, Guillaume, SEB et PATRICK.

Et 1 équipe féminine à 11 en entente avec Châteauneuf de Galaure entrainée par Julien et Daniel, sans oublier les vétérans toujours aussi footeux.

Nous avons cette saison +200 licenciés en collaboration avec l'ASSU de Bernard DELORME.

Vous pouvez suivre toute l'actualité du club sur le site internet : http://assb-stbarth.footeo.com.

L'association vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

L'équipe féminine de foot reçue à la mairie

Mercredi 25 juin, le maire Pierre Montagne a reçu en salle des mariages à la mairie l'équipe féminine de football Châto/Saint Barth, pour célébrer leur victoire en finale de la coupe Drescher Tardy trois jours auparavant. Cette union fête ses noces de coton puisqu'elle date seulement d'un an : mariage de filles d'expèrience venant de Châteauneuf de Galaure et de jeunesse venant de Saint-Barth. Belle complémentarité !

Les deux équipes fonctionnant à 7 l'année dernière ont souhaité s'unir pour évoluer à 11, jeu plus intéressant et instructif. Pour l'histoire, il est bien de savoir que Châto a une équipe féminine depuis 1986 et Saint Barth depuis 2011. L'équipe sera reconduite à la rentrée ! Avis aux amatrices à partir de 15 ans !

ASSB Foot de St-Barthélemy de vals "BRAVO !"

VICTOIRE des féminines CHATO/SAINT BARTH en FINALE de la coupe DRESCHER TARDY. Dimanche 22 juin, à Portes Lès Valence, sur le score de 3 à 2 face à VESSEAUX.

C'est la vaillance et le courage de cette joyeuse équipe qui leur a permis la victoire. Ce fut un match difficile par rapport à la chaleur étouffante et la rugosité de l'adversaire. Bravo à elles et à l'équipe encadrante ! Et merci aux supporters nombreux qui ont fait le déplacement !

// VTTCSB

Le VTTCSB (VTT Club St Barth) s'est restructuré en 2014, avec un nouveau président Olivier DESMEURE et autour de lui une équipe jeune, sportive et dynamique. 25 licenciés en 2014 pratiquant le VTT, mais également le vélo de route. Chaque week end, soit le samedi après midi, soit le dimanche matin est organisée une sortie VTT au départ de St Barthélemy ou d'un village voisin (St Vallier, Ponsas, Serves, Claveyson, St uze…) avec pour objectif de pédaler ensemble à travers les magnifiques chemins de notre canton; les sorties régulières permettant à chacun de nous d'améliorer sa condition physique.

Nous participons également aux rando VTT organisées

par d'autres clubs ou associations, en 2014 ce sont plus de 30 randonnées effectuées, pour en citer quelques unes : St avit, Ardoix, St jeurre d'ay, Tournon, St nazaire en royans, St sorlin,Bollene et bien sûr le Roc d'azur à Fréjus sans oublier l'Ardèchoise pour ceux qui pratiquent le vélo de route.

Nous consacrons également quelques demi-journées à l'organisation de notre rando annuelle en entretenant et nettoyant certains chemins et sentiers plus techniques; le dimanche 30 mars 2014 notre rando VTT a attiré pas moins de 400 vététistes sur notre commune.

RENDEZ VOUS A TOUS POUR CELLE DU DIMANCHE 29 MARS 2015 avec au programme 3 nouveaux parcours de 20 à 45 kms ouvert à tous.

contact: Olivier DESMEURE (président) 06.75.02.61.78.

Richard VAIRON (secrétaire) 06.36.17.54.72

CITROËN

Garage
José RODRIGUES

Réparation
toutes marques
Vente véhicules
neufs et occasions

26240 Saint-Uze
04 75 03 22 52

// LE MOTO CROSS

Le moto-cross réussit à Saint-Barthélemy de vals !

Lors de la remise des prix du challenge Drôme Ardèche de moto-cross, pour l'année 2014, il a eu 11 pilotes récompensés et bravo à tous.

Photo, noms et classement de ces pilotes.

PERRET FIRMIN 3ème en 65cc, MONNIER FLORIAN 8ème en 65cc, DANNONAY NOAH 1er en 85cc, BONIN JEREMY 2ème en 85cc (absent sur la photo), ASCENZI FRÉDÉRIC 4ème en 85cc, MESONA CORENTIN 5ème en 85cc, POUSSE CLÉMENT 4ème en 125cc, TURC FLAVIEN 7ème en 125cc, DUMAS LEO 8ème en 125cc, THEZIER JONATHAN (vice-président) 5ème en 50cc, ARRAZON MAYRON 8ème en 250cc.

// TRAIL DES COLLINES

// Association Art de la danse Gym & Loisirs

L'association Art de la danse, Gym & Loisirs (AG&L) se distingue en deux sections :

- **« Art de la danse »**, école de danse avec une centaine d'adhérents et
- **« Gym & Loisirs »**, avec une vingtaine de membres.

Magali Constant, professeur diplômé d'État, enseigne en danse classique, danse jazz, danse-acrobatie, atelier de danse contemporaine et gym fitness.

Les cours de danse ont lieu à la salle de motricité de l'école maternelle publique de Saint-Barthélemy.

Art de la danse

Chaque année, Art de la danse propose une semaine découverte avant les vacances de Noël afin de faire découvrir des chorégraphes, des spectacles, ou des techniques au travers de vidéos ou d'autres activités comme le massage, la relaxinésie.

Art de la danse propose :

- **Des cours réguliers**

Danse classique,
Danse jazz,
Danse-acrobatie
Atelier chorégraphique.

- **Des stages et échanges.**

Ces stages et échanges permettent aux adhérents ou non de l'école de danse d'aborder de nouvelles techniques, de nouvelles approches …

- **Des sorties spectacles.**

Chaque année, il est proposé aux élèves d'aller voir des spectacles de danse.

Courant avril, nous allons voir le spectacle proposé à la salle Désiré Valette de Saint-Vallier dans le cadre du Festival « Drôme-Ardèche » Danse au fil d'avril.

Nous organisons également des sorties spectacles à l'Opéra de Lyon ou la Maison de la danse de Lyon.

- **Spectacle annuel**

Chaque année, Art de la danse prépare un spectacle qui permet à chaque danseur de se confronter à la scène et au public. Le 1er weekend de juillet 2013, Art de la danse a donné deux représentations du spectacle « Danse à la manière de… » avec l'ensemble des danseurs de l'association.

Pour l'année à venir, le spectacle annuel aura lieu à la salle Désiré Valette de Saint-Vallier le vendredi 3 juillet 2015 et le samedi 4 juillet 2015 à 20h30.

Gym & Loisirs

L'association propose un cours de gym fitness. Ce cours permet de pratiquer du « step », de la musculation avec haltères ou élastiques et du « stretching ». Le cours est dispensé le lundi de 19h10 à 20h10 à la salle des fêtes de Saint Barthélémy de Vals.

Toute l'équipe de l'association « Art de la danse, Gym & Loisirs » vous souhaite une excellente saison 2014/2015 sportive et culturelle…

Renseignements

contact@artdeladanse.com
Art de la danse :
06 88 74 37 96 (Amandine)

Gym et Loisirs :
04 75 03 91 68 (Monique SECRET)

Retrouvez-nous sur internet et facebook
www.artdeladanse.com

https://www.facebook.com/pages/Art-de-la-danse-gym-et-loisirs/449898835096006

OD'Loc
Location Matériel
04 75 23 24 16
ZA. les iles - 26240 Saint-Vallier
od.loc@orange.fr

TRANS MONTAGNE
Maryse MONTAGNE
Quartier "Les Notes"
Douévas - 26240
St-Barthélemy de Vals
Tél. 04 75 03 20 09
Fax 04 75 03 19 30

// Gymnastique Volontaire

Près de chez-vous la Gymnastique Volontaire Saint-Uze et Saint-Barthélemy-de-Vals, propose des séances d'activités physiques collectives adaptées à chacun et à chacune.

Le bureau

Présidente d'honneur : Michalet Monique
Présidente : Gudin Marie-Jeanne
Secrétaire : Robin Sylvie
Trésorière : Arnaud Isabelle
Trésorière adjointe : Chauwin Carole

Si vous décidez de nous rejoindre : Les séances sont de 1h 15 (75minutes), encadrées par une animatrice diplômée, tous les mercredis (sauf vacances scolaires) à la salle des fêtes de Saint-Uze.

SENIORS : de 16h45 à 18h
Souplesse, équilibre, habileté motrice gymnastique douce, prévention des chutes.

ADULTES : de 18h10 à 19h 25
Cardio, training, stretching
Body Rolling, step, renforcement musculaire pour optimiser vos capacités dans un cours de Gym Tonique.

Tout cela dans la bonne humeur et le plaisir, mais aussi le sérieux, avec Myriam, notre animatrice dont nous apprécions les compétences, la bienveillance et la gentillesse.

Bougez-vous la Vie!

La gym Volontaire, sont des instants de convivialité lors de la soirée familiale, des échanges au Forum des Associations en septembre 2014 à Saint-Uze. Des moments de dialogue le soir de l'assemblée générale qui s'est tenue le 28 novembre à Saint-Uze, laquelle s'est poursuivie par un repas partagé en commun.

Le 15 novembre 2014 l'Assemblée Départementale de l' E P G V s'est tenue à la salle des fêtes de Saint-Uze et nos deux villages y ont été honorés !

Surtout notez bien…

Soirée familiale le 7 mars 2015 ouverte à tous.

Sport santé est aujourd'hui une marque puissante.

Cette marque c'est la vôtre. Nous sommes à l' origine d'une approche unique que nous défendons et valorisons chaque jour. C'est une vision d'un sport loisir moderne, en adéquation avec les valeurs de la société et les envies de nos concitoyens.

Le Bureau

// YOGA

Le yoga est installé à Saint-Barthélemy de Vals depuis 17 ans. Cette pratique ici et ailleurs connait de plus en plus de succès. Les médias, les journaux relatent souvent les bienfaits de cette pratique, la plus ancienne discipline connue au monde.

Le yoga agit comme une force équilibrante et nous offre une relation plus saine avec notre corps.

Ecouter son corps, comprendre son fonctionnement et récupérer un nouvel équilibre psychophysique ainsi qu'une nouvelle forme. La pratique avec régularité nous permet de brûler les toxines, de surplus de retrouver une meilleure conscience de son corps, améliorer sa capacité respiratoire, apaiser le mental, acquérir plus de souplesse, plus de vitalité et d'énergie.

Le yoga pratiqué est le Health Yoga, le yoga de l'énergie, le yoga le plus répandu en Occident.

Professeur : Andrée Baralon

- Diplômée de l'EFYL (école de Lyon)
- Membre de la Fédération Nationale des Enseignants du Yoga
- Membre de l'Union Nationale du Yoga

Tel : 06.03.53.22.17

Les cours ont lieu le lundi soir de 19h à 20h30.

// ADMR

ST-UZE / ST-BARTHELEMY : SERVICE A LA PERSONNE !

Toujours à votre service…!

L'ADMR travaille en réseau et est en lien avec l'UNION NATIONALE, le Comité REGIONAL et la Fédération DEPARTEMENTALE. Des journées d'accueil et de formation des nouveaux salariés et bénévoles ont lieu pour se familiariser avec la structure très encadrée du Service à Domicile. De même les autres salariées plus anciennes, peuvent bénéficier également de formations et remises à niveau tout en étant rémunérées.

L'ADMR propose des services très variés. Pour les personnes âgées ou personnes handicapées de l'aide pour tous les actes essentiels de la vie, du ménage aux courses jusqu'à l'aide à la toilette et préparation du repas. Pour les familles l'entretien de la maison et la garde d'enfants ; une aide spécifique lors de grossesses difficiles etc… Pour les personnes qui travaillent une aide au ménage ou repassage.

Pour notre structure, nous avons 25 salariées à temps partiel (Aides à Domicile, Aides aux Familles ou Auxiliaires de Vie) pour 120 clients, plus une secrétaire administrative qui gère les plannings de travail, les remplacements, les urgences, les divers congés, et autres tâches administratives et une dizaine de bénévoles qui encadrent ou font des visites.

L'entrée au nouveau bureau de bénévoles issues du monde professionnel de la santé apporte une meilleure compréhension des problèmes rencontrés auprès des personnes dépendantes. Nous travaillons en lien avec les cabinets infirmiers de nos deux communes.

Le portage de repas est en route : le tarif basé sur les revenus de chacun est dégressif. Le coût du portage est déductible à 50 % des impôts. Les menus sont agréables et équilibrés avec : repas normaux, mixés ou repas tenant compte des régimes particuliers (cholestérol, diabète…) avec une entrée, un plat viande ou poisson accompagné de légumes ou féculents, fromage et dessert, pain et potage pour le soir.

Chaque année les aides à domicile prennent en charge, l'organisation d'un après-midi convivial au moment de la SEMAINE BLEUE. Elles invitent toutes les personnes aidées. Un copieux goûter leur est offert, l'occasion d'un bon moment de convivialité très apprécié de tous.

Pour toute information concernant une demande d'aide ou pour intégrer l'équipe des bénévoles ou travailler dans notre structure, vous pouvez contacter les responsables :

- Mme Odette REYNAUD Présidente 06 74 45 66 55
- Ou la secrétaire qui assure les permanences au bureau :

8 Rue Hector Revol ST UZE
LUNDI – MERCREDI – JEUDI – VENDREDI
de 9 h 30 à 12 h
MARDI de 10h30 à 12h
Tel. 04 75 23 43 76
admr.stuze.stbarth@orange.fr

JGB PROTECTION

- ALARME
- TÉLÉSURVEILLANCE
- VIDÉOPROTECTION
- PROTECTION INCENDIE
- INTERVENTION ADS

Jean-Gilles BERRUYER
06 07 78 10 99
jgbprotection@free.fr

67, avenue Jean Jaurès
26240 Saint-Vallier
Tél. 09 50 07 03 79
Fax : 09 55 07 03 79

Festival des Pains
Boulangerie Pâtisserie
Jean-Marie FUSTIER
8 Rue du Vercors - 26240 St Barthélemy de Vals
04 75 03 23 03

OPTIQUE SURDITÉ BOISSON
Christine et Dominique BOISSON
Lunettes - Lentilles - Appareils auditifs
Horaires d'ouverture : du mardi au samedi 9h - 12h / 14h - 19h
Opticien Krys
29, rue de Verdun
26240 Saint-Vallier
Tél./Fax 04 75 23 19 23

TABAC PRESSE JEUX
JORON Geneviève
TABAC
LOTO
PRESSE
26240 St Barthélemy de Vals
Tél. 04 75 03 98 44

Imprimerie de la Vallée
IMPRESSION NUMERIQUE

BROCHURES • FLYERS • CARTES COMMERCIALES ...
26240 ST-VALLIER • 04 75 23 44 32

// Gîtes et chambres d'hôtes

NOUVEAU

L'ECHAPPEE TREMOUSSANTE Famille GARDON

Ouverture en février 2014 de 2 chambres d'hôtes avec tables d'hôtes avec Jacuzzi extérieur et salle de sport en accès libre, de 8h à 22h. Labellisation avec Gîtes de France en cours. Possibilité de réservation à la nuit avec petit déjeuner compris au tarif de 65€ la chambre ou en demi-pension au tarif de 115€ pour deux personnes, avec le repas du soir. Pour les séjours d'une semaine ou pour les entreprises, nous consulter pour les tarifs. Mise en place avec un partenariat direct de séjours à thèmes, pour 1 à 4 personnes et 1 à 3 nuits :

- Détente en Drôme des Collines
- Lune de miel
- Cours de Beauté
- Initiation ou perfectionnement à la vannerie
- Découverte de la terre et de la Céramique
- Cours de Cuisine
- Cours d'œnologie
- Accord Mets et Vins

Pour les tarifs et les conditions, nous contacter.

Contact : Famille GARDON – 645-695 chemin du Pilat – 26240 SAINT-BARTHELEMY DE VALS
Tél : 04 75 03 91 89 ou 06 60 05 99 21 – Mail : lechappeetremoussante@gmail.com

La Rostignière M. OGIER ROBERT

GITE 305 rue de la Cancette
26240 ST BARTHELEMY DE VALS
Tél. : 04 75 03 92 81
Mob. : 06 71 87 17 80

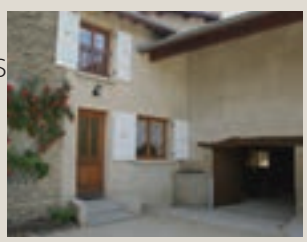

Mme BOURGUIGNON DANIELLE

GITE 1675 les roches
26240 ST BARTHELEMY DE VALS
Tél.: +33 04 75 03 20 10
Fax: +33 04 75 03 20 10

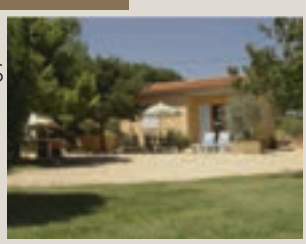

ROSARINE COUTURE

06 76 00 35 24

sur rendez-vous
660B, Marnas 26240 St Barthélemy de Vals

Réalise tous vos travaux de couture, de retouche, repassage et broderie

Dépôt de vêtements :
au magasin "Bulles de détente" à Saint-Uze
Tous les mercredis de 15h à 17h et sur rendez-vous

Sébastien CARLIN
Artisan plaquiste-peintre
Peinture - Décoration
Plaques de plâtre - Joints
Papier peint - Faux plafonds
www.plaquiste-peintre26.fr
Tél. 06 18 94 31 37
sebastiencarlin@hotmail.fr
1, allée le Clos des Vignes
26240 St-Barthélemy de Vals

Bulles de détente
SALON ESTHÉTIQUE
Clermont Charlaine - 31 r Pierre Semard, 26240 SAINT UZE - Tel : 04 75 23 10 73

Porte de DrômArdèche
Communauté de communes

Tournée vers l'avenir, « Porte de DrômArdèche 2020 », c'est d'abord l'ambition de faire du territoire une vitrine du haut de gamme « made in France » ; forte de grandes entreprises leaders dans leur domaine (Vuitton, Novoceram, Revol, Jars, Maestro, etc…), la Communauté de communes souhaite s'appuyer sur ces atouts pour en faire le fer de lance du développement économique, avec un souci constant : l'emploi.

La seconde ambition du projet, c'est d'offrir aux habitants un territoire où il fait bon vivre, entre services de qualité et de proximité, et paysages et environnement préservés.

Le projet présenté est bâti sur 4 « piliers » : Soutenir l'activité économique, Développer l'attractivité, Agir pour un aménagement du territoire équilibré et durable, Proposer un territoire où il fait bon vivre.

En matière de développement économique, Porte de DrômArdèche veut en premier lieu être « un facilitateur de projets » : faciliter l'installation des porteurs de projets par la constitution d'une offre d'immobilier et de bâtiments, faciliter la vie des entreprises de toute taille, en accompagnant le financement de leurs projets et en renforçant les réseaux et la communication, faciliter le maintien et le développement du commerce et de l'artisanat.

Sur le volet attractivité, il est d'abord question de doter Porte de DrômArdèche d'une image forte, capable d'en faire à la fois un territoire repéré par les investisseurs éventuels, et une destination recherchée des touristes. La Communauté de communes souhaite aussi devenir un territoire connecté, avec le grand projet d'apporter la fibre dans toutes les maisons et les entreprises du territoire à l'horizon 2025, l'installation de bornes wifi publiques dans toutes les communes, ou encore le développement des e-services, avec le projet d'un « Portail famille ».

Au travers de sa politique d'aménagement, Porte de DrômArdèche souhaite en premier lieu favoriser le maintien ou le développement des grandes infrastructures indispensables au développement des entreprises et à la qualité de vie des habitants : l'hôpital de Saint Vallier, une nouvelle sortie d'autoroute et un Pont sur le Rhône ou encore un nouveau collège, côté ardéchois : autant de projets sur lesquels l'intercommunalité souhaite s'investir pleinement et faire entendre sa voix auprès des décideurs nationaux. Afin de relever le défi d'être un territoire responsable, Porte de DrômArdèche poursuivra sa politique sur la qualité de l'eau et sur les rivières, notamment avec la lutte contre les inondations. Le logement et la qualité de l'urbanisme seront aussi au coeur du projet.

Enfin, pour Porte de DrômArdèche, un territoire où il fait bon vivre, c'est d'abord un maillage cohérent et équilibré des services et des équipements, et ce pour toutes les générations : garde du jeune enfant, accueils de loisirs, temps d'activités périscolaires (1ère communauté de France à financer la moitié des TAP), accompagnement des jeunes, etc… C'est aussi un territoire qui accompagne au mieux le monde associatif, en répondant à ses besoins.

En conclusion, le Président a rappelé l'importance d'un travail en cohérence et en proximité avec les 35 communes, maillon essentiel du territoire et de l'action collective. Ce sera le cas tout au long de la mise en oeuvre de « Porte de DrômArdèche 2020 », qui sera aussi alimenté par des réflexions sur la mutualisation à l'échelle du territoire ou encore sur un pacte financier et fiscal à mettre en place, destiné à favoriser la solidarité entre communes et Communauté de communes.

Porte de DrômArdèche 2020 est un projet vivant, qui sera enrichi dans les mois qui viennent par le travail des commissions, des élus, des services et de tous les acteurs qui participent à la construction de l'avenir de notre territoire.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : www.portededromardeche.fr

SARL ROBIN SAINT-UZE

BOUCHERIE Viande 1er choix provenant essentiellement d'élevages de notre région

CHARCUTERIE FABRIQUÉE MAISON Spécialités saucisson sec caillette dromolive

TRAITEUR Buffet repas, plats cuisinés à emporter, plat du jour

Possibilité portage de repas à domicile

Titres restaurant acceptés Tél. 04 75 03 93 34

Espace Hamelin
17 rue de l'Amiral Hamelin
75116 Paris
33 (0)1 45 05 70 79
www.dastri.fr

Hier on pouvait faire n'importe quoi avec les DASRI… Aujourd'hui on les trie !

Objet : Opération *Tous en Boîte !*

Madame, Monsieur

DASTRI, l'éco-organisme agréé par l'Etat pour organiser et financer la collecte des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI) piquants, coupants et tranchants (PCT) produits par les patients en auto traitement (PAT) lance du **1er au 30 novembre** une grande opération de communication intitulée ***Tous en Boîte*** !

Cette campagne a pour objectif de faire connaitre la filière aux patients et de les encourager à adopter la boite à aiguilles jaune à couvercle vert DASTRI (distribuée **gratuitement** dans l'ensemble du réseau officinal). Cette opération leur permettra également de se débarrasser d'éventuels stocks de déchets constitués préalablement à la mise en place de la filière.

A noter: *Afin d'assurer la **sécurité** de l'ensemble des acteurs, seule la boîte jaune à couvercle vert sera acceptée dans le réseau de collecte DASTRI à partir du **1er décembre 2014***

depuis le

Vous êtes un acteur clé de la réussite de cette opération de santé publique.
Alor *est* ésitez pas, utilisez les outils proposés par DASTRI pour relayer la campagne auprès de vos administrés (outils disponibles sur www.dastri.fr/mediatheque/)

Pour tous renseignements complémentaires, merci de bien vouloir nous contacter via le formulaire prévu à cet effet dans la rubrique « Comment nous contacter ? » du site www.dastri.fr.

En vous remerciant de votre engagement à nos côtés pour la sécurité de tous, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Laurence Bouret
Déléguée générale

L. Bouret.

DASTRI • Association loi de 1901 • Eco-organisme agréé par les pouvoirs publics le 30 décembre 2012

RESTAURANT
Le Galauria
CUISINE TRADITIONNELLE
PLAT DU JOUR (HORS WEEK-END)
SPÉCIALITÉS
OUVERT TOUS LES MIDIS
Le Village - 26240 ST-BARTHÉLEMY DE VALS
Tél. 04 75 03 93 38

TAXI Pascal LEYDIER
Stationnement Saint-Uze n°1
Stationnement Saint-Barthélemy-de-Vals n°1
Transports de malades assis (hospitalisation, dialyse,rayons…)
Transports de colis
Minibus 9 places
Tél. 04 75 68 47 88
Port. 06 09 30 42 74
Conventionné sécurité sociale
Quartier Azieux
26240 La Motte de Galaure
pascal.leydier@gmail.com
SARL De Richaud Frères

// L'accueil Information Généraliste / Service Public de l'Orientation

Ce nouveau service créé par la région Rhône Alpes, dans le cadre du Service Public Régional de la Formation et, par l'Etat dans le cadre du Service Public de l'Orientation, permet de faciliter vos démarches et vous aide à identifier les ressources humaines et documentaires sur la thématique de la formation et de l'emploi au plus près de votre domicile ou lieu de travail.

Quelle que soit votre situation par rapport à l'emploi (en recherche d'emploi, en emploi, scolaire, en retraite…)

Vous souhaitez vous orienter, vous former ? Changer de métier ? Vous avez une idée ? Un projet ?

10 Points d'Accueil Information Généraliste se sont ouverts depuis 2012 sur le Nord Drôme. Ils sont là pour vous donner une première information gratuite, permettre un accueil individualisé, être conseillé et obtenir une information de qualité sur les formations, les métiers, les certifications, les débouchés…

Sur votre territoire, le CIDFF vous accueille sur une permanence au Point Accueil Social de SAINT VALLIER, Immeuble les Bégonias, Rue de la Maladière, Quartier La Croisette, le 1er et le 3ème jeudi du mois de 9h30 à 12h.

Nous répondons également à vos questions sur 2 permanences téléphoniques tous les mercredis de 14h à 17h et tous les vendredis de 9h à 12h au 04 75 82 06 10 au CIDFF de Valence.

Ce premier contact permettra de vous apporter une première réponse et/ou de vous orienter vers les interlocuteurs adaptés, susceptibles de vous accompagner dans une démarche plus approfondie.

// Manifestations prévues sur la Commune

1er semestre 2015

FEVRIER

Vendredi 27/02 : Soirée jeux à la salle des fêtes
Samedi 28/02 : Repas des pompiers à la salle des fêtes

MARS

Samedi 14/03 : Soirée Karaoké organisée par Sigal - salle des fêtes
Jeudi 19/03 : Cérémonie du 19 mars 1962
Vendredi 20/03 et samedi 21/03 : Théâtre - salle des fêtes
Dimanches 22/03 et 29/03 : Elections départementales
Dimanche 29/03 : Caillettes de l'école Sainte-Marie
Dimanche 29/03 : Courses vélo du Cyclo-Détente
Dimanche 29/03 : Trail du TC2R

AVRIL

Vendredi 03/04 : Théâtre - salle des fêtes
Dimanche 05/04 et lundi 06/04 : Course de Moto-Cross
Vendredi 10/04 : soirée jeux - salle des fêtes
Samedi 18/04 : rando pédestre Les Toiles du Monde) - salle des Roches qui dansent

MAI

Vendredi 01/05 : Concours de boules de la Boule Joyeuse
Vendredi 08/05 : Cérémonie du 08/05
Vendredi 22/05 : Théâtre - salle des fêtes
Samedi 30/05 : Concours de boules de la Boule Joyeuse
Samedi 30/05 : Bal des conscrits

JUIN

Mercredi 03/06 : Pétanque des Amis des Roches qui Dansent
Vendredi 05/06 : Soirée Antillaise organisée par Sigal - salle des fêtes
Vendredi 12/06 : Soirée jeux - salle des fêtes
Vendredi 12/06 : Concours de boules de la Boule Joyeuse
Samedi 20/06 : Fête de l'école publique
Samedi 20/06 : Fête de la musique
Dimanche 21/06 : Vide-grenier du Comité des Fêtes au boulodrome
Samedi 27/06 : Concours de boules des Pompiers
Dimanche 28/06 : Kermesse de l'école Sainte-Marie

JUILLET

Vendredi 03/07 : Concours de boules (Boule Joyeuse)
Dimanche 05/07 : Fête des célibataires (SVBD) - Lac des Vernets

Etat civil

// Naissances

DUTERRAGE Tess Célia, le 09/01/2014
MESONA Yléana Lauriane, le 01/02/2014
FOSSIER Gaël, le 17/02/2014
LARMANDE Baptiste Chris, le 09/03/2014
BAYLE BOUBKARI Marwan Yvan, le 26/04/2014
CHASTAGNIER Maël Pierre François, le 11/05/2014
BOURSEGUIN Camille Léane Clotilde, le 23/05/2014
SAINSORNY Mélina Nelly Suzanne, le 13/06/2014
PACE Julia Elisa, le 23/06/2014
CARLIN Timoté Denis, le 07/09/2014
CHANAL Eléa Laëtitia, le 07/10/2014
CLERMONT Léa Manelle, le 11/10/2014
MONTAGNE Camille Pauline, le 14/10/2014
BARTHELEMY Marie-Madeleine Edith Josephe, le 10/11/2014
LEFRANC Nawelle Hadda Eliane, le 02/12/2014
LAGRUE Maxence Sébastien Marie, le05/12/2014
PIOT Louane Patricia Chantal, le 18/12/2014
GABRIEL Salvatore Michel Mario, le 13/12/2014
FAURE Leynna Gwladys Maëllys, le 28/12/2014

// Mariages

ASTIER Grégory et ARMAND Lydia, le 07/06/2014
TEPPA Florent et NATTIER Sarah, le 14/06/2014
MAINGOUTAUD Benoît et PECLIER Céline, le 21/06/2014
CARROTTE Pierre-François et BAYART Clémence, le 04/07/2014
TAUNAY Gaëtan et MARTIN Audrey, le 12/07/2014
ROZIER Thibaut et FOUREL Laura, le 12/07/2014
LEROND Grégory et BEAUFILS Mélanie, le 16/08/2014
FAURE Mickaël et CONSTANTIN Gwladys, le 23/08/2014

// Décès

FRACHISSE Pierre, le 24/02/2014
MARTIN Albert, le 11/03/2014
LEMENICIER Marcel, le 21/03/2014
ROSSIGNOL veuve VINCENT Véronique, le 13/04/2014
REVOL André, le 20/05/2014
GUILLERMOND veuve TAREL Jeanne, le 26/06/2014
VINCENT René, le 13/09/2014
CHARIGNON Marc, le 07/10/2014
FALAVARD René, le 16/11/2014
CLIGNAC Georges, le 28/11/2014
LAQUET Sylvain, le 02/12/2014
DA SILVA CUNHA Joaquim, le 05/12/2014

Infos Pratiques

// Numéros utiles

Gendarmerie 17
Pompiers 18
SAMU 15
Allo service public : 39 39
Centre anti-poison : 01.40.05.48.48
SOS Médecin : 3624

HOPITAL DE ST-VALLIER
Urgences 04.75.23.80.50
Standard 04.75.23.80.00

HOPITAL DE ROMANS
Urgences 04.75.05.75.05
Standard 04.75.05.75.06

Ecoles :
- Pablo Picasso (maternelle publique) : 04.75.03.20.95
- Jacques Prévert (élémentaire publique) : 04.75.03.95.69
- Ste-Marie (élémentaire et primaire privée) : 04.75.03.22.85

Assistance sociale :
- Centre médico-social de St-Vallier : 04.75.23.21.55
- CCAS (centre communal d'action sociale) : sur RDV à l'accueil de la mairie

RECENSEMENT MILITAIRE
Tous les jeunes gens (filles ou garçons) qui atteignent 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser dans le mois de leur naissance. Merci de vous présenter au secrétariat de mairie, muni du livret de famille et de la carte d'identité.

PERMANENCE CONCILIATEUR MEDIATEUR DE JUSTICE
Maître DANJAUME, conciliateur médiateur de justice reçoit les vendredis de 15h à 17h en mairie de Laveyron. Les personnes intéressées par ce service doivent prendre rendez-vous au 04 75 23 02 69